

L'insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales en 2007

OBSERVATION ET STATISTIQUES



*L'insertion professionnelle
des jeunes issus des formations
environnementales en 2007*

Directeur de la publication : Sylvain Moreau

Rédactrice en chef : Anne Bottin

Auteur : Sophie Margontier

Coordination éditoriale : Corinne Boitard

Traducteur : Geoffrey Bird

Maquette-réalisation : Chromatiques Éditions

Sommaire

Avant-propos	7
Synthèse	9
Éléments de cadrage	11
<i>L'environnement : des domaines de formation variés</i>	11
<i>Plus d'un jeune formé en environnement sur deux a un niveau inférieur ou égal au Bac</i>	11
<i>L'aménagement du territoire et la protection de la nature dominant parmi les domaines environnementaux étudiés</i>	11
Les trajectoires professionnelles entre 2007 et 2010 des jeunes issus des formations environnementales	13
<i>Les jeunes formés seulement en environnement sont plus concernés par le chômage pendant les trois premières années de vie active</i>	13
<i>Avoir suivi une formation en environnement de niveau licence favorise une insertion professionnelle rapide</i>	13
<i>Une meilleure trajectoire professionnelle pour les jeunes ayant suivi une formation dans le domaine de l'énergie</i>	14
La situation en 2010 des jeunes issus des formations environnementales, trois ans après leur sortie du système éducatif	17
<i>Une situation qui diffère selon le niveau de formation</i>	17
<i>Les jeunes formés dans le domaine de l'énergie ont le taux d'emploi le plus élevé en 2010, le taux de chômage le plus faible</i>	17
<i>Les conditions d'emploi des jeunes formés en environnement</i>	18
Les professions exercées en 2010 par les jeunes issus des formations environnementales	25
<i>Une mosaïque de professions</i>	25
<i>Des professions qui n'ont pas forcément toutes un lien avec l'environnement</i>	25
<i>Moins d'un jeune sur deux issu des formations environnementales occupe une profession en lien avec l'environnement</i>	25
Méthodologie	29

Liste des illustrations

Figure 1 : Répartition des sortants de formations en 2007 par niveau	11
Figure 2 : Répartition des sortants de formations environnementales en 2007 par domaine.....	12
Figure 3 : Répartition des sortants de formations environnementales en 2007 par niveau et par domaine.....	12
Figure 4 : Trajectoires professionnelles sur les trois premières années de vie active des sortants de formations en 2007	13
Tableau 1 : Trajectoires professionnelles sur les trois premières années de vie active des sortants de formations en 2007 par niveau	14
Figure 5 : Trajectoires professionnelles sur les trois premières années de vie active des sortants de formations environnementales par domaine	15
Tableau 2 : Temps moyen d'accès à l'emploi et durée moyenne du chômage sur les trois premières années de vie active des jeunes issus de l'environnement, par domaine	15
Figure 6 : Régression logistique de la probabilité d'être en situation d'emploi en 2010 pour les jeunes issus des formations environnementales.....	17
Tableau 3 : Situation en 2010 des jeunes sortis du système éducatif en 2007, par niveau de formation.....	18
Tableau 4 : Situation en 2010 des jeunes sortis du système éducatif en 2007, par domaine environnemental.....	18
Tableau 5 : Type de contrat des jeunes sortis du système éducatif en 2007 et en situation d'emploi en 2010, par niveau de formation	19
Figure 7 : Régression logistique de la probabilité d'être en CDI pour les jeunes issus des formations environnementales et en situation d'emploi à la date d'enquête.....	19
Tableau 6 : Salaire médian des jeunes sortis du système éducatif en 2007 et en situation d'emploi en 2010.....	19
Figure 8 : Régression logistique de la probabilité de gagner plus de 1 300 € pour les jeunes issus des formations environnementales et en situation d'emploi en 2010.....	20
Figure 9 : Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes trois ans après être sortis du système éducatif et en emploi en 2010	21
Tableau 7 : Répartition des jeunes issus des formations environnementales en 2007, en emploi en 2010, par domaine et par niveau de formation.....	21
Tableau 8 : Conditions d'emploi en 2010 des jeunes issus des formations environnementales en 2007, par domaine et par niveau.....	23
Tableau 9 : Les professions vertes et verdissantes exercées en 2010 par les jeunes issus des formations environnementales en 2007	26
Figure 10 : Régression logistique de la probabilité d'accès rapide et durable à l'emploi pour les jeunes issus de la « Génération 2007 ».....	29
Figure 11 : Régression logistique de la probabilité de connaître un chômage persistant ou récurrent pour les jeunes issus de la « Génération 2007 »	29
Figure 12 : Régression logistique de la probabilité d'accès rapide et durable à l'emploi pour les jeunes issus des formations environnementales	30
Figure 13 : Régression logistique de la probabilité de connaître un chômage persistant ou récurrent pour les jeunes issus des formations environnementales	30

Avant-propos

Le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) assure le suivi des effectifs en formations environnementales depuis 1997 pour les niveaux allant du BEP/CAP au master, doctorat ou école d'ingénieurs. Il analyse parallèlement l'insertion professionnelle des jeunes issus de ces formations, à partir des enquêtes « Génération » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq).

Dans une économie qui se veut de plus en plus respectueuse de l'environnement, les activités économiques ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles se multiplient. Elles emploient de plus en plus de personnes¹ dont les compétences techniques attendues vont dans le même sens. Les métiers environnementaux nécessitent des compétences spécifiques requérant une offre de formation adéquate. L'offre de formation dans le domaine de l'environnement s'étoffe alors pour répondre aux besoins de l'appareil productif.

Dans ce contexte, étudier dans l'environnement devrait, *a priori*, offrir plus de débouchés et une meilleure insertion professionnelle pour les jeunes en fin d'études. Malgré la dégradation du marché du travail sur la période 2007-2010², l'environnement pourrait être perçu comme un atout pour trouver un travail. Mais qu'en est-il réellement ? Les jeunes ayant étudié dans l'environnement accèdent-ils plus rapidement à l'emploi que les autres ? Sont-ils plus longtemps au chômage ? Le niveau d'études influence-t-il sur les chances d'insertion ? Certains domaines environnementaux sont-ils plus favorables que d'autres ? Quels types d'emploi occupent-ils ? Finalement, est-ce qu'un jeune issu de l'environnement exerce, trois ans après avoir quitté le système éducatif, un métier environnemental ?

L'enquête « Génération 2007 » permet d'aborder ces questions en observant le parcours professionnel entre 2007 et 2010 des jeunes sortis du système éducatif et leur situation en 2010, qu'ils soient issus de formations environnementales ou non.

¹ L'emploi dans les éco-activités a augmenté en moyenne de 3,4 % par an entre 2004 et 2010, contre 0,4 % pour toutes les branches. Voir CGDD-SOeS, 2012. « Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2010 : premiers résultats », Chiffres & statistiques, n° 301, 4 p.

² Le taux de chômage au sens du BIT est passé de 7,9 % au 4^e trimestre 2007 à 9,7 % au 4^e trimestre 2010, France entière (source : Insee).

Summary

In 2007, a little over 20,000 people were recorded as having completed initial environmental studies, i.e. 2.7% of all those having completed their education. That is twice as many young people with environmental qualifications as in 2004, when they accounted for 1.4% of young people leaving education.

Environmental education can be broken down into six areas: prevention and control of pollution, nuisances and risks; nature conservation and management and study of natural systems and ecological balance; protection of the population, hygiene, health, safety and environment; spatial planning and the human environment; energy management and renewable energy; environment and society.

More than one young person in two having completed environmental studies entered the jobs market with a qualification equal to or below the high-school diploma level (56.8% against 47.8% for other areas of study). Those with higher level qualifications (from high-school + 3 years) accounted for around 28% of those completing environmental education (26.9% for the others).

Young people surveyed in 2010 were able to describe their career path since leaving the education system in 2007 and their current situation at the time of survey. These two sequences were analysed independently of one another.

Entry into professional life for young people from environmental education is similar to that for young people from other areas of education

Young people having undergone environmental education did not stand apart from the others in terms of the rapidity with which they found lasting employment. On average, they took as much time to find a job: 3.7 months. Nevertheless, after the three years following their completion of education, 74.6% were working, compared to 72.3% for young people trained in other areas.

They were, however, more affected by persistent or recurrent periods of unemployment than other groups during the first three years of professional activity, with 11.9% of them having such experience, against 9.2% for the others. All other things being equal, a young person having opted for environmental studies had a 43% greater risk of being in this situation than those from other areas of initial study.

Compared with the "2004 Generation", entry into professional life for most young people with environmental qualifications had improved. The level of employment was more or less comparable, and the level of unemployment had declined. The chances of finding lasting employment quickly, in relation to those of other young people, increased between the two generations; the risk of experiencing persistent or recurrent unemployment had reduced. The downturn in the jobs market over the 2007–2010 period seems to have had greater impact on young people from other areas of education.

Conditions of employment for young people with environmental qualifications were more or less equivalent to those from other areas: slightly more than one young person in two had a permanent job in 2010, around 16% were on fixed-term contracts. Civil servants were less numerous amongst those with environmental qualifications, the converse of temporary workers. The median salary (excluding bonuses) was the same whether a young person had studied environment or other subjects: €1,300, net. This varied in accordance with the level of study but was not high. A majority of young people with environmental education were earning a net salary of less than €1,400 (excluding bonuses) three years after leaving school.

For young people with environmental qualifications, the area of study, rather than level of study, is a more determining factor for entry into professional life

Generally speaking, the higher the level of study the better the chances of having a successful career path and of being in employment three years after leaving the educational system. This observation does not necessarily hold for young people with environmental qualifications, except for those with "BEP/CAP" qualifications (vocational certificates below high-school diploma level)¹. The career path for young "environmentalists" with bachelor degrees was better than for those with master's degrees or PhDs. The proportion of those with vocational degrees amongst bachelor graduates may explain this result, since this type of qualification is favourable to immediate professional entry. In 2010, the employment rate for young people with high-school diploma to high-school diploma plus two years of study was close to that for young graduates from higher education and had an unemployment rate amongst the lowest.

However, more than the level of study, it was the area of environment studied that influenced entry into professional life for young people with environmental qualifications.

Energy management and renewable energy, accounting for 17.3% of qualifying environmentalists, was the most favourable area in terms of career path, job and conditions of employment. The rapid development of renewables and greater emphasis on energy issues in regulations, as relayed by the Grenelle Environment Forum, created professional openings for these young people². Conversely, although spatial planning and nature conservation attracted the most students (around 60% of qualifying environmentalists), they were not the most likely to lead to professional entry. The area of hygiene, health, safety and environment was the least favourable to professional entry.

Young people with environmental education occupy few specifically environmental positions

Less than one young person in two with environmental qualifications was in a profession linked to the environment three years after leaving the education system. Amongst these, 8.8% had a specifically environmental occupation, referred to as "green" occupations. This was especially true for those having studied core environmental subjects (nature conservation, pollution control). They were around four times more numerous in so-called "greening"³ occupations, notably for those having studied spatial planning or energy.

The environmental occupations most common amongst young people having undergone environmental education were: gardener, environmental and pollution control technicians, and qualified plumbers and heating engineers.

¹ 31.6% of young people from environmental education had a BEP/CAP level qualification.

² This area experienced one of the greatest increases in numbers enrolled (level V to III + vocational degrees) in 1999–2008: +39.7%. Employment in the renewable energy sector also increased, by 19%, in 2010. See CGDD-SOeS, 2011. « L'attrait des étudiants pour les formations environnementales se poursuit », Le Point Sur, n° 98, 4 p. and CGDD-SOeS, 2012. « Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2010 : premiers résultats », Chiffres & statistiques, n° 301, 4 p. Downloadable from the SOeS website: <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>, click on "Publications".

³ A "greening" occupation is "an occupation of which the ultimate objective is not environmental but which incorporates new 'competency building blocks' to take significant and quantifiable account of environmental issues in working practices." [Definition from the Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (national observatory for employment in the green economy)].

Synthèse

En 2007, un peu plus de 20 000 jeunes sortants de formation initiale en environnement ont été recensés, soit 2,7 % de l'ensemble des sortants. C'est le double des jeunes sortants de formation initiale en environnement en 2004. Ces derniers représentaient alors 1,4 % de l'ensemble des jeunes sortants du système éducatif.

Les formations environnementales peuvent être réparties en six domaines : la prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques ; la protection de la nature, gestion et études des milieux et des équilibres écologiques ; la protection de l'homme, hygiène, santé, sécurité, environnement ; l'aménagement du territoire et du cadre de vie ; la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables ; la gestion sociétale de l'environnement.

Plus d'un jeune formé en environnement sur deux est arrivé sur le marché du travail avec un niveau d'études inférieur ou égal au Bac (56,8 % contre 47,8 % pour les autres formations). Les niveaux supérieurs (à partir de Bac +3) représentent près de 28 % des sortants de formations environnementales (26,9 % pour les autres).

Interrogés en 2010, les jeunes ont pu décrire leur parcours professionnel depuis leur sortie du système éducatif en 2007 et leur situation à la date d'enquête. Ces deux séquences sont analysées indépendamment l'une de l'autre.

L'insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales se rapproche de celle des jeunes issus des autres formations

Les jeunes formés en environnement ne se distinguent pas vraiment des autres en ce qui concerne l'accès rapide et durable à l'emploi. Ils mettent en moyenne autant de temps à trouver un emploi : 3,7 mois. Néanmoins, à l'issue des trois années qui ont suivi leur sortie de formation, 74,6 % travaillent contre 72,3 % pour les jeunes issus des autres formations.

Pour autant, pendant les trois premières années de vie active, la situation de chômage persistant ou récurrent les concerne davantage puisqu'ils sont 11,9 % à y avoir été confrontés contre 9,2 % pour les autres. Toutes choses égales par ailleurs, un jeune ayant étudié exclusivement dans l'environnement a 43 % de risques en plus d'être dans cette situation par rapport à un jeune ayant suivi une autre formation initiale.

Comparée à la « Génération 2004 », l'insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales s'est améliorée. Le taux d'emploi est quasi comparable, le taux de chômage a, quant à lui, baissé. La chance d'accéder rapidement et durablement à l'emploi par rapport à un autre jeune a d'ailleurs augmenté entre les deux générations, le risque de connaître un chômage persistant ou récurrent s'est réduit. La dégradation du marché du travail observée sur la période 2007-2010 semble avoir plus impacté les jeunes issus des autres formations.

Les conditions d'emploi sont quasi équivalentes entre les jeunes formés en environnement et les autres : un peu plus d'un jeune sur deux occupe un poste en CDI en 2010, environ 16 % sont en CDD. Les fonctionnaires sont moins nombreux parmi les formés de l'environnement, au contraire des intérimaires. Le niveau de salaire médian (hors primes) est le même, que les jeunes aient étudié ou pas dans l'environnement : 1 300 € nets. Il varie selon le niveau d'études mais n'est pas très élevé. Une majorité de jeunes formés en environnement gagne moins de 1 400 € nets par mois (hors primes) trois ans après avoir quitté l'école.

Le domaine de formation, plus que le niveau d'études, détermine l'insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales

D'une façon générale, plus le niveau d'études augmente, meilleures sont les chances de connaître une trajectoire professionnelle réussie et d'être en situation d'emploi trois ans après être sorti du système éducatif. Ce constat ne se vérifie pas forcément pour les jeunes formés en environnement, excepté pour le niveau BEP/CAP³. La trajectoire professionnelle des jeunes « environnement » de niveau licence est meilleure que pour les niveaux master, doctorat. L'importance du poids des licences professionnelles parmi les Bac +3 peut expliquer ce résultat, ce type de diplôme favorisant l'insertion professionnelle immédiate. Les jeunes ayant suivi une formation de niveau Bac à Bac +2 ont un taux d'emploi en 2010 proche de celui des jeunes de l'enseignement supérieur et un taux de chômage parmi les plus faibles.

Mais plus que le niveau de formation, le domaine environnemental étudié influe sur l'insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales.

La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, avec 17,3 % des sortants de l'environnement, est le domaine le plus favorable en termes de trajectoire professionnelle, de situation et de conditions d'emploi. L'essor des énergies renouvelables et la prise en compte accrue des questions énergétiques dans la réglementation, relayée par le Grenelle de l'environnement, ont certainement créé des débouchés professionnels pour ces jeunes⁴. En revanche, alors que l'aménagement du territoire et la protection de la nature sont les domaines de formation les plus attractifs (près de 60 % des sortants de l'environnement), ce ne sont pas les plus propices à l'insertion professionnelle. Quant au domaine d'études « hygiène, santé, sécurité, environnement », qui représente 13,3 % des sortants, il est le moins favorable à l'insertion professionnelle.

Les jeunes issus des formations environnementales occupent peu de professions spécifiquement environnementales

Moins d'un jeune sur deux issu d'une formation initiale en environnement exerce une profession en lien avec l'environnement trois ans après sa sortie du système éducatif. Parmi eux, 8,8 % occupent une profession spécifiquement environnementale, appelée « profession verte ». Cela concerne particulièrement les jeunes ayant étudié dans des domaines au cœur de l'environnement (protection de la nature, prévention des pollutions). Ils sont environ quatre fois plus nombreux à exercer une profession dite « verdissante »⁵, notamment s'ils ont étudié dans l'aménagement du territoire ou dans le domaine de l'énergie.

Les professions liées à l'environnement les plus représentées en 2010 parmi les jeunes issus des formations environnementales sont les jardiniers, les techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions et les plombiers, chauffagistes qualifiés.

³ 31,6 % des jeunes issus des formations environnementales ont un niveau BEP/CAP.

⁴ Ce domaine a connu une des plus fortes augmentations d'effectifs inscrits (niveaux V à III + licences professionnelles) sur 1999-2008 : + 39,7 %. L'emploi dans les énergies renouvelables a par ailleurs augmenté de 19 % en 2010. Voir CGDD-SOeS, 2011. « L'attrait des étudiants pour les formations environnementales se poursuit », Le Point Sur, n° 98, 4 p. et CGDD-SOeS, 2012. « Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2010 : premiers résultats », Chiffres & statistiques, n° 301, 4 p. Téléchargeables sur le site Internet du SOeS : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique Publications.

⁵ Une profession verdissante est une « profession dont la finalité n'est pas environnementale mais qui intègre de nouvelles 'briques de compétences' pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier » (définition Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte).

Éléments de cadrage

En 2007, 739 000 jeunes ont quitté pour la première fois le système éducatif en France métropolitaine. Parmi eux, environ 20 000 ont suivi une formation initiale en environnement.

L'environnement : des domaines de formation variés

Six domaines peuvent caractériser les formations environnementales (voir méthodologie p. 29, exemples de formation « types »). Au cœur de l'environnement, on retrouve les formations qui ont trait à la protection de la biodiversité, des écosystèmes, à la gestion des milieux (eau, air, sol, forêt...), des espaces naturels et des ressources, à l'écologie, aux géosciences... Il s'agit du domaine **Protection de la nature, gestion et études des milieux et des équilibres écologiques**.

La lutte contre les pollutions et les nuisances telles que le bruit, la gestion des déchets, le traitement de l'eau, l'assainissement, la prévention des risques naturels, technologiques, la chimie environnementale, l'éco-toxicologie, le génie-civil appliqué à l'environnement... font partie du domaine **Prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques**.

Les formations en lien avec l'efficacité énergétique, la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, le génie énergétique et climatique, l'éco-construction... font partie du domaine **Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables**.

Les travaux paysagers, l'aménagement paysager, urbain, des territoires, le tourisme et l'environnement, la géographie et l'environnement sont les enseignements que l'on retrouve parmi les formations du domaine **Aménagement du territoire et du cadre de vie**.

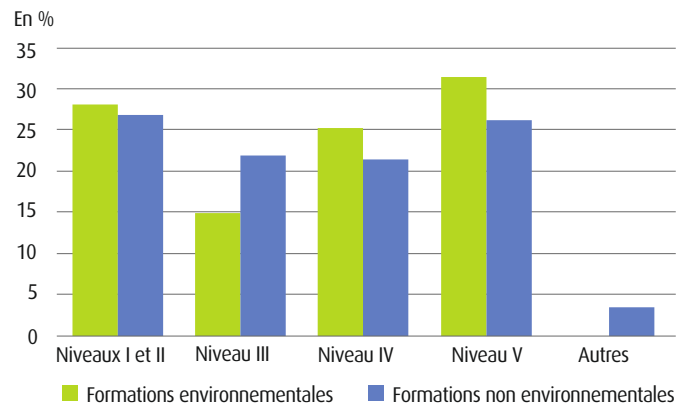
À un niveau plus « annexe », deux autres domaines sont considérés dans le champ des formations environnementales : **la gestion sociétale de l'environnement** regroupe les formations traitant la partie « Sciences humaines et sociales » de l'environnement (aspects économiques, juridiques, sociaux). Sont concernés les enseignements tels que l'économie de l'environnement, le droit de l'environnement, les politiques de l'environnement... Le dernier domaine, **la protection de l'homme, hygiène, santé, sécurité, environnement**, intègre les formations traitant des bioservices, de l'hygiène, de l'entretien et de la propreté des locaux (prévention et traitement des biocontaminations), des diagnostics qualité, sécurité, environnement (QSE). L'hygiène, santé, sécurité, environnement est un domaine d'expertise technique contrôlant les aspects liés au risque professionnel au sein de l'entreprise.

Plus d'un jeune formé en environnement sur deux a un niveau inférieur ou égal au Bac

Le niveau de formation est significativement plus faible pour les jeunes issus d'une formation environnementale en 2007 : plus de la moitié d'entre eux (56,8 %) ont un niveau inférieur ou égal au Bac. Ils sont légèrement moins nombreux (47,8 %) parmi les formations non environnementales.

Les formations de niveau Bac +2 (BTS, DUT) concernent moins de jeunes formés en environnement : à peine 15 % contre 22 % pour les autres.

Figure 1 : Répartition des sortants de formations en 2007 par niveau



Champ : France métropolitaine.

Note : La catégorie « Autres » regroupe les sortants de niveau VI. Sont concernés les 4^e et 3^e, ainsi que les sections spécialisées : SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté ; CLIPPA : Classe d'initiation préprofessionnelle en alternance ; CIPPA : Cycle d'insertion professionnelle par alternance. Cette catégorie existe uniquement pour les formations non environnementales.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Les diplômes par niveau de formation

Niveau VI : Classes de 4^e, 3^e, sections spécialisées telles que SEGPA, CLIPPA, CIPPA.

Les formations environnementales ne comprennent pas de sortants de niveau VI.

Niveau V : BEP, CAP, Brevet professionnel agricole.

Niveau IV : Baccalauréat général, technologique ou professionnel, Brevet professionnel, Brevet de technicien.

Niveau III : Diplôme de niveau Bac +2 (DUT, BTS, DNTS).

Niveaux II et I : Diplôme du second ou troisième cycle universitaire (licence professionnelle, licence généraliste, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat) ou diplôme de grande école.

L'enseignement supérieur y est toutefois un peu plus répandu : 28,2 % sont sortis du système éducatif avec un niveau supérieur ou égal à la licence (contre 26,9 % pour les autres).

L'aménagement du territoire et la protection de la nature dominant parmi les domaines environnementaux étudiés

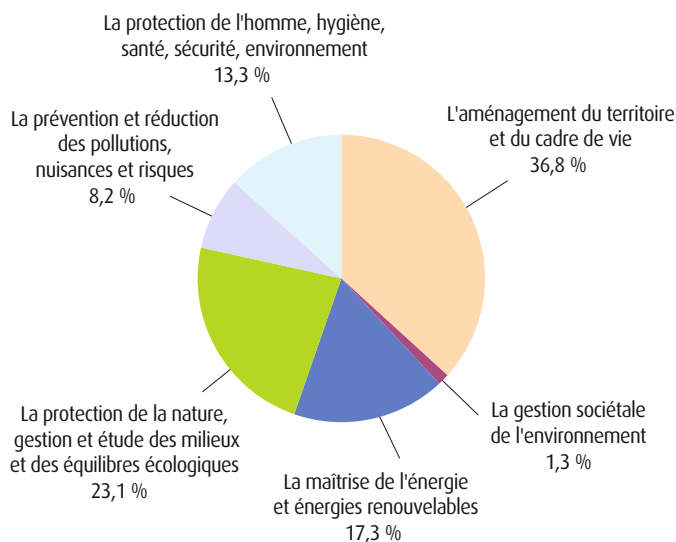
À la sortie du système éducatif en 2007, les étudiants formés en environnement (du niveau BEP/CAP au niveau master, doctorat, école d'ingénieur) sont principalement issus de formations liées à l'aménagement du territoire (36,8 %) et à la protection de la nature (23,1 %).

Parmi les six domaines environnementaux concernés, l'aménagement du territoire et la protection de la nature sont les plus prisés par les élèves et étudiants inscrits en formation initiale. À la rentrée 2006-2007, sur environ 40 000 élèves et étudiants en environnement allant du niveau

⁶ Sans la catégorie « Autres ».

BEP/CAP à la licence professionnelle, 32,7 % suivaient une formation dans le domaine de l'aménagement du territoire et du cadre de vie et 24,7 % dans le domaine de la protection de la nature. Ce ratio est stable depuis 1997⁷.

Figure 2 : Répartition des sortants de formations environnementales en 2007 par domaine



Champ : France métropolitaine.

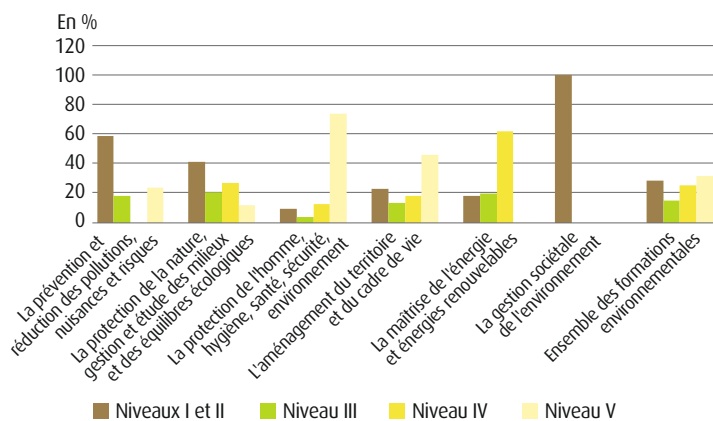
Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Les domaines « hygiène, santé, sécurité, environnement » (73,6 % des sortants de ce domaine) et « aménagement du territoire » (45,8 %) concentrent le plus grand nombre de jeunes ayant un bas niveau de qualification. Aux côtés de la gestion sociétale de l'environnement, exclusivement destinée aux niveaux I et II, les sortants de l'enseignement supérieur sont plus nombreux parmi les jeunes ayant étudié dans les domaines de la prévention des pollutions (59 %) et de la protection de la nature (40,9 %). Les sortants du domaine de la maîtrise de l'énergie ont en majorité un niveau Bac (61,6 %).

Deux séquences sont observées pour décrire l'insertion professionnelle des jeunes sortant de formations environnementales en 2007 : leur trajectoire professionnelle sur les trois premières années de vie active ; leur situation trois ans après leur sortie du système éducatif. Ces deux séquences sont distinctes, leurs résultats le sont tout autant et ne sont pas comparables : la première permet de qualifier la rapidité de l'insertion, la deuxième de décrire la situation de ces jeunes et leurs conditions d'emploi.

Les deux séquences sont décrites à partir de l'analyse des déterminants de l'insertion reposant sur des régressions logistiques (voir *méthodologie p. 29*) et des résultats directement issus de l'enquête (observation).

Figure 3 : Répartition des sortants de formations environnementales en 2007 par niveau et par domaine



Champ : France métropolitaine.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

⁷ Voir CGDD-SOeS, 2011. « L'attrait des étudiants pour les formations environnementales se poursuit », Le Point Sur, n° 98, 4 p. Téléchargeable sur le site Internet du SOeS : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique Publications.

Les trajectoires professionnelles entre 2007 et 2010 des jeunes issus des formations environnementales

Une typologie d'insertion professionnelle développée par le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq) permet de caractériser les trajectoires professionnelles entre 2007 et 2010 des sortants du système éducatif. Elle distingue quatre profils :

- accès rapide et durable à l'emploi ;
- accès différé à l'emploi après une période de chômage, d'inactivité, ou de formation ;
- chômage persistant ou récurrent ;
- autres situations de non emploi (inactivité durable, décrochage de l'emploi, reprise d'étude ou formation de longue durée).

Dans cette étude, « l'accès rapide et durable à l'emploi » et le « chômage persistant ou récurrent » ont été utilisés pour qualifier la rapidité de l'insertion.

Les jeunes formés seulement en environnement sont plus concernés par le chômage pendant les trois premières années de vie active

Entre 2007 et 2010, les jeunes issus des formations environnementales sont presque autant que les autres à être en situation d'accès rapide et durable à l'emploi (environ 58 %, voir figure 4). En moyenne, ils mettent autant de temps à accéder à l'emploi : 3,7 mois. Toutes choses égales par ailleurs, un jeune issu d'une formation environnementale a, durant les trois années qui suivent sa sortie d'école, une chance d'accéder rapidement et durablement à l'emploi plus faible d'environ seulement 7 % par rapport à celle d'un jeune issu d'une autre formation (voir figure 10).

En outre, un jeune ayant suivi une formation exclusivement environnementale, durant cette même période, risque de connaître une

situation de chômage persistant ou récurrent, plus fréquente de 43 % par rapport à un jeune issu d'une formation non environnementale, toutes choses égales par ailleurs (voir figure 11). Sur la période 2007-2010, cette situation touche 11,9 % des jeunes ayant étudié dans l'environnement, contre 9,2 % pour les autres. Ils ont d'ailleurs passé davantage de temps au chômage : 7,3 mois en moyenne contre 6,4 mois pour les autres.

L'apprentissage favorise l'insertion professionnelle des jeunes formés en environnement

Issus d'une formation environnementale ou non, les jeunes arrivés sur le marché du travail en 2007 connaissent une insertion professionnelle plus favorable s'ils ont étudié par la voie de l'apprentissage.

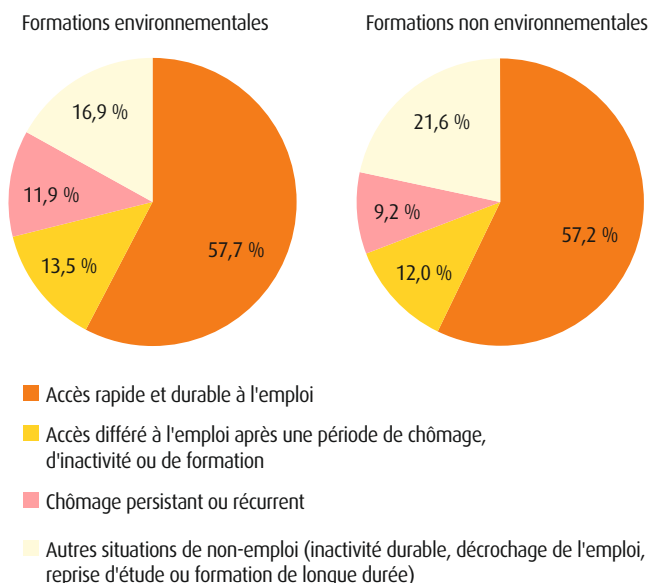
Les indicateurs d'insertion sont cependant meilleurs pour les apprentis formés en environnement. Pour les domaines de l'énergie, de la prévention des pollutions et de l'hygiène, santé, sécurité, environnement, l'apprentissage apparaît clairement comme un atout pour une insertion professionnelle réussie.

Sept jeunes sur dix issus d'une formation environnementale en apprentissage ont accédé rapidement et durablement à l'emploi sur les trois premières années de vie active. Ils sont seulement cinq sur dix pour les non apprentis. Au terme de ces trois années, une large majorité occupe un emploi (83,2 % contre 71,9 % pour les non apprentis).

Le chômage concerne moins les apprentis de l'environnement : 7,6 % ont connu une situation de chômage persistant sur les trois premières années de vie active, contre 13,3 % pour les non apprentis. En 2010, 14,4 % sont au chômage, contre 16,2 % pour les autres.

Si l'apprentissage n'influe pas sur le niveau de salaire, il assure une meilleure stabilité de l'emploi : 60,6 % des apprentis de l'environnement sont en CDI en 2010, contre 53,1 % pour les non apprentis ; à peine 10,1 % sont en CDD, contre 18,3 % pour les autres. Les résultats sur l'ensemble de « Génération 2007 » sont similaires.

Figure 4 : Trajectoires professionnelles sur les trois premières années de vie active des sortants de formations en 2007



Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Avoir suivi une formation de niveau licence en environnement favorise une insertion professionnelle rapide

Un haut niveau de formation environnementale ne suffit pas toujours à s'insérer rapidement sur le marché du travail. Les jeunes formés en environnement de niveaux Bac et Bac +2 sont plus nombreux que ceux de niveau Bac +4/5 à avoir connu une situation d'accès rapide et durable à l'emploi. Ils se rapprochent ainsi des niveaux Bac +3 qui ont le taux d'accès rapide et durable à l'emploi le plus élevé sur la période 2007-2010.

Contrairement aux sortants de formations non environnementales en 2007, pour lesquels plus le niveau de formation est élevé, meilleure est la trajectoire professionnelle⁸ (voir figures 10 et 11), les licenciés de l'environnement sont ceux qui s'insèrent le plus rapidement. Toutes choses égales par ailleurs, un jeune ayant un niveau licence dans le domaine de l'environnement a une chance d'accéder rapidement et

⁸ Au regard des profils « accès rapide et durable à l'emploi » et « chômage persistant ou récurrent ».

durablement à l'emploi supérieure de 14 % à celle d'un jeune de niveau master ou doctorat. Le risque de chômage persistant est plus faible de 24 % (voir figures 12 et 13). Ceci peut s'expliquer par le nombre important de licences professionnelles parmi les niveaux II, ce type de diplôme favorisant l'insertion professionnelle immédiate. Sur les trois premières années de vie active, près de 70 % des jeunes ayant un niveau licence ont connu une situation d'accès rapide et durable à l'emploi (contre 62,7 % pour le niveau I) et 4,4 % seulement ont connu une situation de chômage persistant ou récurrent (contre 6,1 % pour le niveau I).

En revanche, comme pour les formations non environnementales, pour un jeune ayant une formation peu qualifiée dans le domaine de l'environnement, de niveau BEP/CAP, la chance d'accéder rapidement et durablement à l'emploi, toutes choses égales par ailleurs, est inférieure de 67 % à celle d'un jeune ayant suivi une formation de niveau I (master, doctorat) ; le risque de connaître une situation de chômage persistant ou récurrent est 4 fois plus élevé (voir figures 12 et 13). Sur 2007-2010, ils sont 1,5 fois moins nombreux à accéder rapidement à l'emploi mais environ 4 fois plus à être en situation de chômage persistant.

Tableau 1 : Trajectoires professionnelles sur les trois premières années de vie active des sortants de formations en 2007 par niveau

En %	Formations environnementales	Formations non environnementales
Accès rapide et durable à l'emploi		
Niveau I	62,7	74,1
Niveau II	69,0	69,3
Niveau III	67,5	66,8
Niveau IV	68,1	54,3
Niveau V	37,6	41,7
Chômage persistant ou récurrent		
Niveau I	6,1	2,2
Niveau II	4,4	2,8
Niveau III	4,2	3,6
Niveau IV	6,7	7,0
Niveau V	25,7	19,3

Champ : France métropolitaine.

Lecture : 62,7 % des jeunes issus d'une formation environnementale de niveau I connaissent un accès rapide et durable à l'emploi sur la période 2007-2010.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Pour autant, les jeunes formés en environnement de niveau BEP/CAP ou issus de l'enseignement supérieur semblent connaître une trajectoire professionnelle moins favorable que ceux issus de formation non environnementale de même niveau.

En effet, 62,7 % des niveaux Bac +4/5 de l'environnement accèdent rapidement et durablement à l'emploi contre 74,1 % pour les autres et mettent plus de temps à trouver un emploi : 3,4 mois en moyenne contre 2,5. Ils sont 6,1 % à avoir connu une situation de chômage persistant ou récurrent sur ces trois premières années de vie active. C'est trois fois plus que pour les autres jeunes de même niveau.

On observe, en revanche, une meilleure trajectoire professionnelle pour les jeunes issus des formations environnementales de niveau Bac.

« Génération 2007 » versus « Génération 2004 » : une insertion professionnelle qui s'améliore pour les jeunes issus des formations environnementales

Les jeunes de la « Génération 2007 » ont été plus nombreux à accéder rapidement et durablement à l'emploi (57,7 %) que ceux de la « Génération 2004 » (52,2 %). Ils mettent également en moyenne moins de temps : 3,7 mois contre 4,8 mois. L'inverse est observé pour les jeunes issus des autres formations, moins nombreux à accéder rapidement et durablement à l'emploi entre les deux générations (57,2 % pour la « Génération 2007 », près de 60 % pour la « Génération 2004 »).

La période de chômage persistant ou récurrent a concerné autant de personnes sur les trois premières années de vie active des deux générations. La durée moyenne du chômage a, malgré tout, légèrement baissé : elle est passée de 8 à 7,3 mois.

Toutes choses égales par ailleurs, le risque pour un jeune issu d'une formation environnementale de connaître un chômage persistant ou récurrent par rapport à celui d'un jeune issu d'une autre formation est passé de 63 % en 2007 (« Génération 2004 ») à 43 % en 2010 (« Génération 2007 »). La chance d'accéder rapidement et durablement à l'emploi était plus faible de 29 % par rapport à celle d'un jeune issu d'une autre formation en 2007. En 2010, elle est plus faible seulement de 7 %.

La situation des jeunes trois ans après être sortis du système éducatif a peu évolué entre les deux générations, malgré la dégradation du marché du travail sur cette période. Le taux d'emploi est quasi comparable (les trois-quarts des jeunes) et le taux de chômage un peu plus faible : 16,2 % en 2007, 15,7 % en 2010.

L'insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales s'est améliorée entre les deux générations, tant pour les trajectoires professionnelles que pour le taux de chômage après trois ans d'insertion. La dégradation du marché du travail observée sur la période 2007-2010 a finalement plus touché les jeunes issus des autres formations : 77 % étaient en emploi et 12,8 % au chômage en 2007, ils sont respectivement 72,3 % et 16,5 % en 2010. Ils sont restés en moyenne 6,4 mois au chômage contre 5,7 sur la période 2004-2007.

Une meilleure trajectoire professionnelle pour les jeunes ayant suivi une formation dans le domaine de l'énergie

Le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables concentre 17,3 % des sortants de formation en 2007 dont six sur dix ont suivi une formation de niveau Bac. Ce domaine n'est pas le plus attractif ni le plus qualifié, il est pourtant le plus favorable à une insertion professionnelle rapide.

Toutes choses égales par ailleurs, ce domaine offre de meilleures chances d'accès rapide et durable à l'emploi. Celles-ci sont supérieures de 24 % à celles du domaine « aménagement du territoire », de 37 % à celles de la gestion sociétale, d'environ 60 % à celles de la protection de la nature et d'environ 100 % à celles du domaine « hygiène, santé, sécurité, environnement »⁹. Quant au risque d'être en situation de chômage persistant ou récurrent, il est inférieur, toutes choses égales

⁹ Les résultats de la régression logistique ne sont pas significatifs pour le domaine « pollutions, nuisances et risques » (voir figure 12).

Tableau 2 : Temps moyen d'accès à l'emploi et durée moyenne du chômage sur les trois premières années de vie active des jeunes issus de l'environnement, par domaine

En mois	La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques	La protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques	La protection de l'homme, hygiène, santé, sécurité, environnement	L'aménagement du territoire et du cadre de vie	La maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables	La gestion sociétale de l'environnement	Ensemble des formations environnementales
Temps moyen d'accès à l'emploi	2,9	3,7	7,1	3,4	2,6	4,4	3,7
Durée moyenne du chômage	6,5	6	13,7	7,5	4	5,7	7,3

Champ : France métropolitaine.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

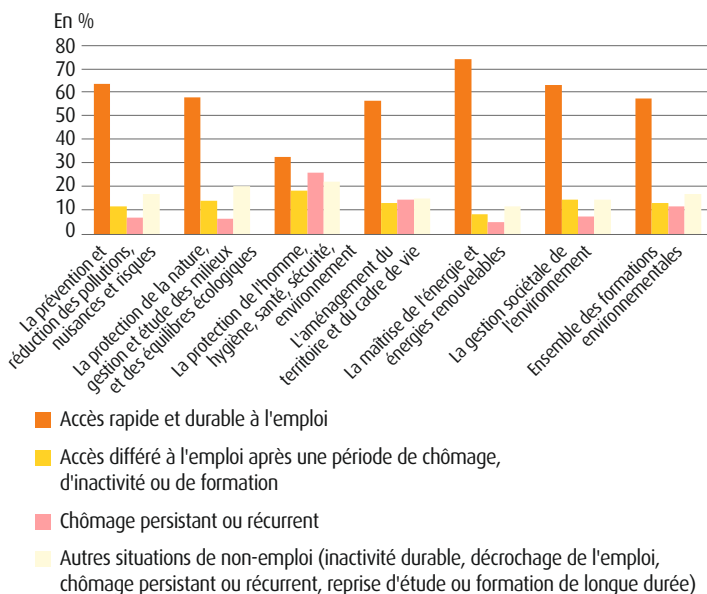
par ailleurs, de 23 % à celui d'un jeune issu de l'aménagement du territoire, de 38 % à celui d'un jeune de l'hygiène, santé, sécurité, environnement (voir figures 12 et 13).

Près des trois-quarts (74,2 %) des sortants de formation dans le domaine de l'énergie ont accédé rapidement et durablement à l'emploi sur la période 2007-2010. Seulement 5,3 % ont été en situation de chômage persistant. Le temps moyen d'accès à l'emploi et la durée moyenne du chômage sont les plus faibles des domaines environnementaux.

À l'inverse, le domaine de l'hygiène, santé, sécurité, environnement est le moins propice à l'insertion. Si un tiers des étudiants de cette filière (32,9 %) a connu une situation stable d'emploi sur 2007-2010, 26 % ont été en situation de chômage persistant ou récurrent. Ils sont restés en moyenne 13,7 mois au chômage sur la période d'insertion et ont mis en moyenne 7,1 mois pour trouver un emploi.

L'aménagement du territoire et la protection de la nature sont les domaines les plus attractifs pour les effectifs inscrits sur la période 1997-2008 et les sortants en 2007. Mais moins de 60 % des jeunes issus de ces domaines ont connu une situation d'accès rapide et durable à l'emploi (respectivement 56,9 % et 58,3 %). Ils sont environ deux fois plus nombreux dans le domaine de l'aménagement du territoire à avoir été en situation de chômage persistant et récurrent sur 2007-2010 par rapport aux autres domaines, hors « hygiène, santé, sécurité, environnement ».

La prévention des pollutions et la gestion sociétale de l'environnement sont les deux domaines les moins attractifs : respectivement 8,2 % et 1,3 % des sortants de 2007. Ce sont aussi les domaines les plus qualifiés. Les trajectoires professionnelles des jeunes issus de ces deux domaines sont proches : environ 64 % ont accédé rapidement et durablement à l'emploi sur 2007-2010, un peu plus de 7 % ont connu une situation de chômage persistant ou récurrent. Le temps moyen d'accès à l'emploi pour les sortants de la prévention des pollutions est d'ailleurs parmi les plus faibles.

Figure 5 : Trajectoires professionnelles sur les trois premières années de vie active des sortants de formations environnementales par domaine

Champ : France métropolitaine.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

La situation en 2010 des jeunes issus des formations environnementales, trois ans après leur sortie du système éducatif

En 2010, les trois-quarts (74,6 %) des jeunes sortis d'une formation initiale en environnement trois ans auparavant travaillent. Le taux d'emploi est légèrement inférieur pour les jeunes des autres formations : 72,3 %. Plus de 15 % sont au chômage (contre 16,5 % pour les autres¹⁰). À peine 3 % ont repris leurs études en 2010.

Toutes choses égales par ailleurs, un jeune issu d'une formation environnementale a quasiment autant de chances d'être en situation d'emploi à la date d'enquête qu'un jeune issu d'une autre formation. Ces chances augmentent d'ailleurs avec le niveau de formation¹¹. La seule exception concerne les formations de niveau Bac dans l'environnement : un jeune ayant suivi une formation environnementale de niveau Bac a plus de chance d'être en emploi en 2010 qu'un jeune ayant suivi une formation environnementale de niveau Bac + 2 (voir figure 6).

Une situation qui diffère selon le niveau de formation

Les jeunes issus de l'enseignement supérieur en environnement ont des taux de chômage plus élevés que les jeunes issus des autres formations de même niveau

Qu'ils soient issus de l'environnement ou d'autres formations, le taux d'emploi en 2010 des jeunes issus de l'enseignement supérieur est élevé : 84 %. Mais leur taux de chômage est supérieur s'ils ont étudié dans l'environnement : 11,5 % contre 9,1 % pour les autres formations.

Des bons indicateurs d'insertion pour les Bac et Bac +2 de l'environnement

Dans le domaine de l'environnement, les niveaux Bac et Bac +2 ont les taux de chômage les plus faibles (autour de 10 % contre respectivement

14,4 % et 11,2 % pour les autres formations de même niveau), bien inférieur à celui de l'ensemble des formations environnementales. Ils sont également nombreux à être en emploi en 2010 (82,4 % et 80 % contre 70,4 % et 79,6 % pour les autres).

Une moins bonne situation d'emploi pour les jeunes à faible niveau de qualification

Un peu plus de la moitié des jeunes issus d'une formation environnementale de niveau BEP/CAP travaillent en 2010 (contre 60,8 % pour ceux issus des autres formations) et 26,3 % sont au chômage (contre 27,3 % pour les autres).

De plus, comparé aux autres niveaux de formation, le pourcentage de jeunes formés de l'environnement de niveau BEP/CAP en situation d'inactivité en 2010 ou en formation est plus élevé.

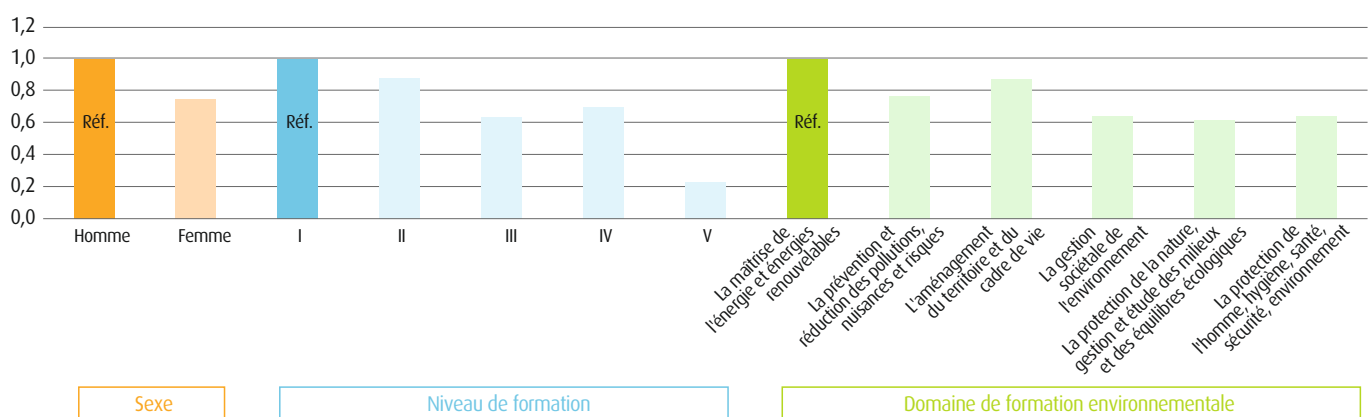
Les jeunes formés dans le domaine de l'énergie ont le taux d'emploi le plus élevé en 2010, le taux de chômage le plus faible

Étudier dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables accroît la chance d'être en situation d'emploi en 2010.

Toutes choses égales par ailleurs, un jeune ayant suivi une formation dans ce domaine a une chance d'être en situation d'emploi supérieure de 14 % à celle d'un jeune ayant étudié dans l'aménagement du territoire. Cette chance est supérieure de 30 % à celle d'un jeune issu du domaine de la prévention des pollutions, de 56 % par rapport à un jeune issu de la gestion sociétale et de l'hygiène, santé, sécurité, environnement, de 62 % par rapport à un jeune issu de la protection de la nature (voir figure 6).

Le taux d'emploi lié au domaine de l'énergie est le plus élevé des formations environnementales en 2010 (85,6 %), le taux de chômage le plus faible (9,2 %).

Figure 6 : Régression logistique de la probabilité d'être en situation d'emploi en 2010 pour les jeunes issus des formations environnementales



¹⁰ Les indicateurs d'insertion des jeunes issus des formations non environnementales sont tirés vers le bas en raison de la catégorie « Autres ». Celle-ci correspond notamment aux jeunes issus des classes de 4^e, 3^e, SEGPA, CLIPPA, CIPPA. En enlevant cette catégorie, le taux d'emploi s'améliore et le taux de chômage en 2010 est au même niveau que celui des jeunes issus de l'environnement.

¹¹ L'influence du niveau d'études sur la trajectoire professionnelle d'un jeune issu d'une formation environnementale est différente de celle sur la situation d'emploi. Les deux séquences sont analysées à partir de régressions logistiques, donc indépendamment l'une de l'autre.

Lecture : « Toutes choses égales par ailleurs », la chance pour une femme d'être en situation d'emploi à la date d'enquête est plus faible de 25 % par rapport à celle d'un homme. Un jeune ayant suivi une formation de niveau Bac a une chance d'être en situation d'emploi à la date d'enquête plus faible de 30 % par rapport à celle d'un formé de niveau master ou doctorat. Un jeune ayant suivi une formation dans le domaine de la prévention des pollutions a une chance d'être en situation d'emploi à la date d'enquête plus faible de 23 % par rapport à celle d'un jeune ayant étudié dans le domaine de l'énergie.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOEs, 2012.

Tableau 3 : Situation en 2010 des jeunes sortis du système éducatif en 2007, par niveau de formation

En %	Emploi		Chômage		Inactivité		Formation		Reprise d'études	
	Formations environnement	Formations non environnementales	Formations environnement	Formations non environnementales	Formations environnement	Formations non environnementales	Formations environnement	Formations non environnementales	Formations environnement	Formations non environnementales
Niveaux I et II	84,0	84,0	11,5	9,1	0,9	1,7	0,9	1,6	2,7	3,6
Niveau III	80,0	79,6	10,5	11,2	3,4	3,0	1,7	1,7	4,3	4,5
Niveau IV	82,4	70,4	10,3	14,4	1,7	4,0	1,6	3,3	4,0	7,9
Niveau V	57,6	60,8	26,3	27,3	5,9	6,1	8,8	2,9	1,5	2,9
Autres	-	33,8	-	38,0	-	5,9	-	7,9	-	14,4
Total	74,6	72,3	15,7	16,5	3,1	3,8	3,7	2,5	2,9	4,9

Champ : France métropolitaine.

Note : La catégorie « Autres » ne concerne pas les formations environnementales. Elle correspond notamment aux jeunes issus des classes de 4^e, 3^e, SEGPA, CLIPPA, CIPPA.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Tableau 4 : Situation en 2010 des jeunes sortis du système éducatif en 2007, par domaine environnemental

En %	La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques	La protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques	La protection de l'homme, hygiène, santé, sécurité, environnement	L'aménagement du territoire et du cadre de vie	La maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables	La gestion sociétale de l'environnement	Ensemble des formations environnementales
Emploi	76,9	75,8	57,1	74,3	85,6	81,6	74,6
Chômage	18,9	13,6	26,6	15,6	9,2	12,6	15,7
Inactivité	2,4	1,5	10,9	1,9	2,0	3,8	3,1
Formation	0,7	1,7	4,9	6,5	1,1	0,8	3,7
Reprise d'études	1,1	7,3	0,6	1,7	2,2	1,1	2,9

Champ : France métropolitaine.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Les taux de chômage les plus élevés concernent les jeunes ayant étudié dans la prévention des pollutions (18,9 %) et l'hygiène, santé, sécurité, environnement (26,6 %). Ce dernier domaine est également celui qui présente le taux d'inactivité en 2010 le plus élevé (10,9 % des jeunes du domaine).

La situation de reprise d'études concerne particulièrement les sortants de la protection de la nature (7,3 %).

Les conditions d'emploi des jeunes formés en environnement

Pour les jeunes en emploi en 2010, la chance d'être en contrat à durée indéterminée (CDI) à cette date, toutes choses égales par ailleurs, est quasiment la même, qu'ils soient issus d'une formation environnementale ou d'une autre formation.

Une insertion professionnelle moins favorable aux femmes ayant suivi une formation dans le domaine de l'environnement

Les femmes sont minoritaires parmi les sortants de formations environnementales en 2007 : à peine 27 % (contre 48 % pour les autres formations).

Toutes choses égales par ailleurs, une femme a une chance d'accéder rapidement et durablement à l'emploi plus faible de 36 % à celle d'un homme et de 37 % si elle a étudié dans le domaine de l'environnement. Le risque pour une femme de connaître un chômage persistant ou récurrent est supérieur de 18 % à celui d'un homme et de 27 % si elle a suivi une formation en environnement.

À peine 70 % des femmes issues des formations environnementales travaillent en 2010 contre 76,7 % pour les hommes. Toutes choses égales par ailleurs, une femme ayant étudié dans l'environnement a une chance d'être en situation d'emploi à la date d'enquête plus faible de 25 % à celle d'un homme. Leur taux de chômage est plus élevé que celui des hommes : 18,4 % contre 14,7 %.

Une femme formée en environnement sur deux, occupant un emploi en 2010, a connu au moins 4 mois de chômage sur les trois premières années de vie active (1 mois pour un homme) et 10 % au moins 29 mois de chômage (24 mois pour un homme).

Les femmes en emploi en 2010 sont très présentes parmi les professions intermédiaires (36,2 %), les employés (30,4 %) et les cadres (21,9 %). Elles exercent principalement dans les services marchands et non marchands. Particularité environnementale : elles sont deux fois plus nombreuses que les hommes à exercer en tant que cadres. Ces derniers sont majoritairement ouvriers (50,8 %) ou exercent parmi les professions intermédiaires (26,9 %). Les femmes sont également deux fois plus nombreuses à avoir suivi une formation supérieure (45,1 % contre 22 % pour les hommes). Elles sont autant à avoir un niveau inférieur ou égal au Bac (contre plus de 60 % pour les hommes).

La situation d'emploi des femmes issues de l'environnement est pourtant plus « précaire » que celle des hommes : à peine la moitié est en CDI en 2010 (contre 57 % pour les hommes), 22 % sont en CDD (contre 14,1 % pour les hommes). Leur salaire médian est également plus faible : 1 223 € nets par mois (hors primes) contre 1 300 €. Le genre semble influencer sur les conditions d'emploi, plus que le niveau d'études. Selon les domaines de formation, elles peuvent gagner plus que les hommes, notamment si elles ont étudié dans les domaines de l'aménagement du territoire (salaire médian de 1 450 € contre 1 200 €) et de l'énergie (1 700 € contre 1 415 €).

Un peu plus d'un jeune formé en environnement sur deux est en CDI trois ans après être sorti du système éducatif

Parmi les jeunes issus de l'environnement, en emploi en 2010, 55,2 % occupent un poste en CDI. Ils sont un peu moins nombreux parmi les jeunes issus des autres formations (52,4 %). Environ 16 % sont en contrat à durée déterminée (CDD), qu'ils aient étudié dans l'environnement ou non. Moins de fonctionnaires sont recensés parmi les jeunes formés en environnement (5,1 % contre 7,9 % pour les autres) mais un peu plus d'intérimaires (7,1 % contre 6,4 % pour les autres).

Le taux d'emploi en CDI varie selon les niveaux de formation. Moins d'un jeune sur deux ayant un niveau BEP/CAP est employé en CDI. Ce taux est plutôt élevé parmi les jeunes ayant un niveau licence (63,8 %), plus élevé d'ailleurs que pour ceux ayant un niveau master, doctorat (52,8 %). Avoir suivi une licence augmente ainsi les chances d'obtention d'un CDI : toutes choses égales par ailleurs, un jeune issu d'une formation de niveau II a une chance d'être en CDI plus grande de 37 % par rapport à celle d'un jeune issu d'une formation de niveau I (voir figure 7).

Les jeunes issus de l'enseignement supérieur sont plus nombreux à être en CDD (22,2 %) que les autres niveaux. La fonction publique les concerne également davantage (7,8 % sont fonctionnaires en 2010). Par ailleurs, plus d'une personne sur dix de niveau inférieur ou égal au Bac travaille en intérim en 2010.

Six jeunes formés en environnement sur dix gagnent moins de 1 400 euros par mois

Le salaire médian des jeunes formés en environnement s'élève à 1 300 € nets par mois, hors primes. Il est de même niveau que celui des jeunes issus des autres formations.

Le niveau de salaire médian augmente avec celui de la qualification. Les situations sont assez comparables entre les jeunes issus des formations environnementales et les autres, exceptées pour le niveau master, doctorat : le salaire médian des niveaux I de l'environnement est plus faible, 1 600 €, que celui des autres de même niveau, 2 000 €.

Tableau 6 : Salaire médian des jeunes sortis du système éducatif en 2007 et en situation d'emploi en 2010

	Formations environnementales	Formations non environnementales
Niveau I	1 633	2 000
Niveau II	1 400	1 472
Niveau III	1 300	1 320
Niveau IV	1 250	1 200
Niveau V	1 115	1 200
Autres		900
Total	1 300	1 300

Champ : France métropolitaine.

Note : Salaire mensuel net, sans les primes.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Tableau 5 : Type de contrat des jeunes sortis du système éducatif en 2007 et en situation d'emploi en 2010, par niveau de formation

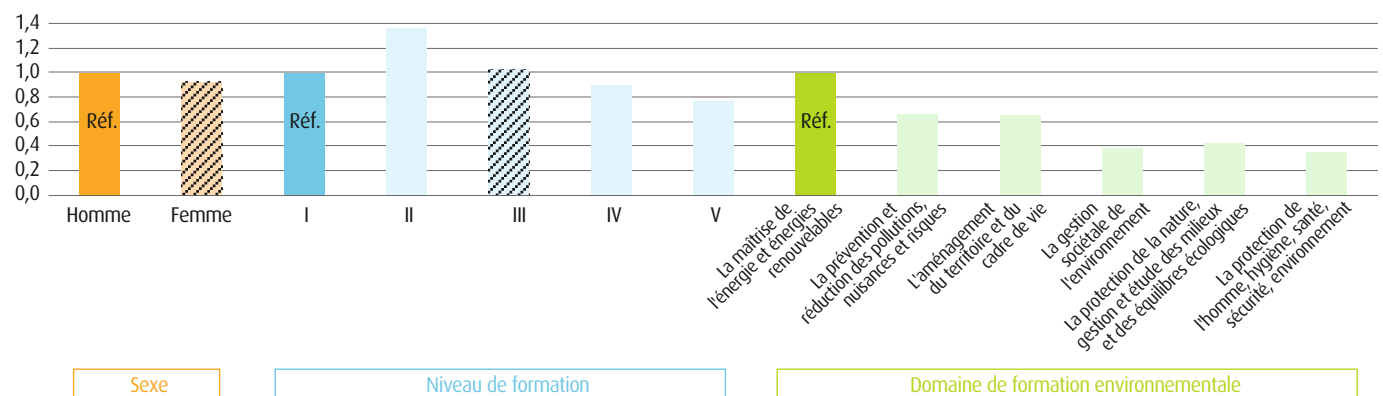
En %	Indépendant (à son compte)		Fonctionnaire		CDI		CDD		Intérim		Autres contrats	
	Formations environnement	Formations non environnementales	Formations environnement	Formations non environnementales	Formations environnement	Formations non environnementales	Formations environnement	Formations non environnementales	Formations environnement	Formations non environnementales	Formations environnement	Formations non environnementales
Niveaux I et II	2,8	4,0	7,8	14,8	58,0	58,7	22,2	15,3	2,8	1,7	6,4	5,4
Niveau III	4,3	5,6	6,5	6,6	58,4	56,4	14,8	16,0	4,4	4,6	11,5	10,7
Niveau IV	5,7	6,8	3,2	3,2	57,0	46,4	11,2	17,3	10,9	9,4	12,0	17,0
Niveau V	3,8	2,4	2,9	4,7	47,2	46,8	14,4	17,6	10,2	12,2	21,5	16,3
Autres	-	1,5	-	-	-	23,4	-	12,7	-	5,7	-	56,8
Total	4,1	4,6	5,1	7,9	55,2	52,4	16,0	16,4	7,1	6,4	12,4	12,3

Champ : France métropolitaine.

Note : Les autres types de contrats concernent les contrats aidés tels que CAE, CES, les stagiaires, les contrats saisonnier, de vacation, de professionnalisation...

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Figure 7 : Régression logistique de la probabilité d'être en CDI pour les jeunes issus des formations environnementales et en situation d'emploi à la date d'enquête

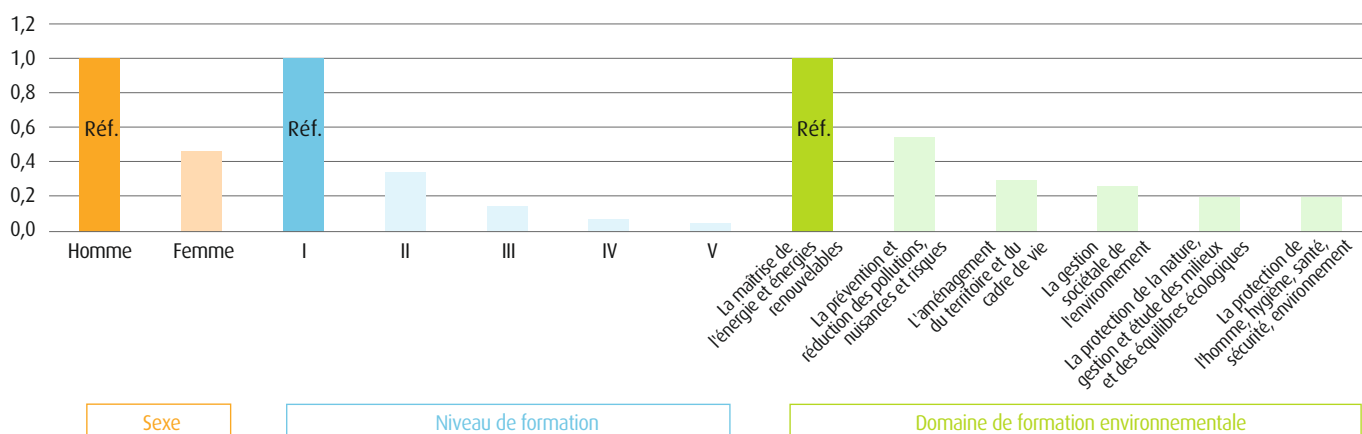


Lecture : « Toutes choses égales par ailleurs », un jeune issu d'une formation de niveau II a une chance d'être en CDI plus grande de 37 % par rapport à celle d'un jeune issu d'une formation de niveau I. Un jeune issu d'une formation dans le domaine « hygiène, santé, sécurité, environnement » a une chance d'être en CDI plus faible de 64 % par rapport à celle d'un jeune issu d'une formation dans le domaine de l'énergie.

Note : Les résultats ne sont pas significatifs pour le niveau III ni pour les femmes.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Figure 8 : Régression logistique de la probabilité de gagner plus de 1 300 € pour les jeunes issus des formations environnementales et en situation d'emploi en 2010



Lecture : « Toutes choses égales par ailleurs », un jeune issu d'une formation de niveau V a une chance d'avoir un salaire supérieur à 1 300 € plus faible d'environ 95 % par rapport à celle d'un jeune issu d'une formation de niveau I. Un jeune issu d'une formation de type « La maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables » a une chance d'avoir un salaire supérieur à 1 300 € cinq fois plus élevée que celle d'un jeune issu d'une formation de type « Protection de l'homme, hygiène, santé et sécurité, environnement ».

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOEs, 2012.

Les écarts de salaires entre les 10 % qui gagnent le plus et les 10 % qui gagnent le moins (rapport interdécile) sont un peu plus faibles pour les jeunes issus des formations environnementales pour qui les salaires sont plus resserrés.

Six jeunes sur dix, issus des formations environnementales et en emploi en 2010, gagnent moins de 1 400 € nets par mois (hors primes). La différence avec les jeunes des autres formations s'observe notamment à partir de 2 000 € de salaire net mensuel : ils sont deux fois plus nombreux à gagner au moins 2 000 € par mois que les jeunes formés en environnement.

Toutes choses égales par ailleurs, la chance de gagner plus de 1 300 € nets par mois (hors primes) s'élève avec le niveau de formation. Un jeune issu d'une formation de niveau V a une chance d'avoir un salaire supérieur à 1 300 € plus faible d'environ 95 % par rapport à celle d'un jeune issu d'une formation de niveau I (voir figure 8).

« La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables » est le domaine d'études offrant la situation la plus favorable pour les jeunes issus d'une formation environnementale. Toutes choses égales par ailleurs, ce domaine offre à ces jeunes quasiment deux fois plus de chances que la « prévention des pollutions et des risques » de gagner plus de 1 300 € nets par mois (hors primes), trois à quatre fois plus de chances que les domaines « aménagement du territoire » et « gestion sociétale » et cinq fois plus de chances que la protection de la nature et l'hygiène, santé, sécurité, environnement.

Les ouvriers, plus nombreux parmi les sortants de formation environnementale

60,4 % des jeunes formés en environnement travaillent dans les services marchands et non marchands, 12,2 % dans l'industrie et 15,2 % dans la construction.

Les ouvriers et les professions intermédiaires sont les professions et catégories socioprofessionnelles les plus répandues parmi les jeunes issus de formations environnementales (respectivement 40,9 % et 29,2 %). Les cadres représentent à peine 13 % des sortants de l'environnement, les employés, 14,6 %.

Les ouvriers issus des autres formations sont deux fois moins nombreux que ceux de l'environnement. En revanche, les statuts de cadres et d'employés concernent beaucoup plus de sortants (respectivement 18,1 % et 24,2 %).

Les jeunes faiblement qualifiés issus de l'environnement sont majoritairement ouvriers (65 % environ ont un niveau inférieur ou égal au Bac). Parmi les plus qualifiés (Bac +3 et plus), un jeune sur deux exerce une profession intermédiaire, un tiers est cadre.

Les conditions d'emploi en 2010 varient selon le domaine environnemental de formation

L'insertion professionnelle des jeunes issus de l'environnement révèle qu'un niveau élevé de diplôme n'est pas forcément déterminant pour une insertion réussie au contraire du domaine environnemental de formation. L'analyse des conditions d'emploi de ces jeunes au vu du type de contrat et du niveau de salaire confirme ce constat.

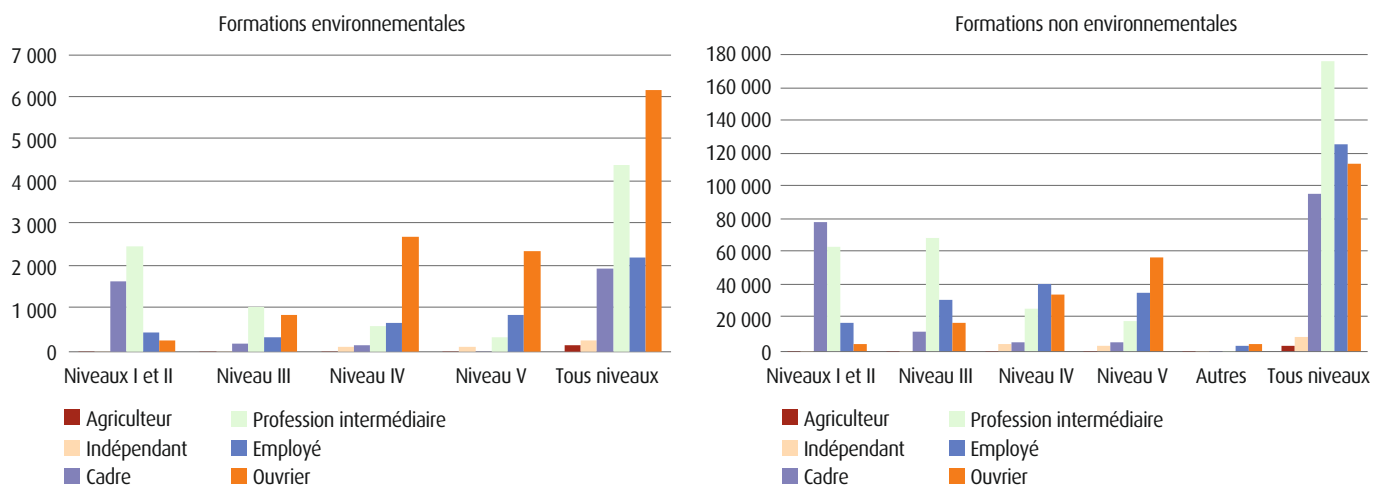
La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables : domaine environnemental le plus favorable à de bonnes conditions d'emploi

Six jeunes issus d'une formation dans le domaine de l'énergie sur dix, en emploi en 2010, ont suivi une formation de niveau Bac. Ils sont aussi nombreux à avoir un niveau BTS qu'un niveau supérieur (environ 20 % chacun).

Ce domaine de formation offre le plus de chances à un jeune formé en environnement, toutes choses égales par ailleurs, d'être en situation d'emploi, en CDI ou de gagner plus de 1 300 € nets par mois (hors primes) par rapport aux autres domaines environnementaux (voir figures 6, 7 et 8).

Plus des deux tiers de ces jeunes sont en CDI en 2010. L'intérim concerne 12,6 % d'entre eux. Il s'agit du taux le plus élevé parmi les domaines environnementaux.

Le salaire médian des jeunes issus de ce domaine s'élève à 1 450 € nets par mois (hors primes), un des plus élevés des six domaines de formation. Il varie de 1 073 € pour le premier décile à 1 850 € pour le dernier décile.

Figure 9 : Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes trois ans après être sortis du système éducatif et en emploi en 2010

Champ : France métropolitaine.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

L'aménagement du territoire et du cadre de vie : domaine environnemental le plus attractif, un niveau de qualification plutôt faible, plus d'un jeune sur deux en CDI en 2010

L'aménagement du territoire et du cadre de vie est le domaine environnemental le plus suivi. Le niveau de qualification des jeunes en emploi en 2010 est plutôt faible : environ six sur dix ont un niveau de formation inférieur ou égal au Bac. L'enseignement supérieur représente tout de même un quart de ces jeunes.

Ce domaine est le deuxième offrant le plus de chance d'accéder à l'emploi et d'être en CDI (voir figures 6 et 7). Un peu plus de la moitié de ces jeunes est en CDI en 2010. Les niveaux Bac et Bac +2 sont plus nombreux à connaître une situation stable d'emploi. 14,2 % des jeunes ayant étudié dans le domaine de l'aménagement du territoire sont en CDD en 2010. La précarité touche plus les formés de l'enseignement supérieur : un jeune sur quatre environ occupe un poste en CDD. L'intérim concerne 6 % de l'ensemble des sortants de ce domaine, particulièrement les niveaux BEP/CAP.

Toutes choses égales par ailleurs, la chance de gagner plus de 1 300 € nets par mois (hors primes) pour un jeune issu de ce domaine est d'environ 70 % plus faible que celle d'un jeune issu du domaine de l'énergie (figure 8). Le salaire médian s'élève à 1 240 euros nets

par mois (hors primes). De fortes disparités s'observent puisqu'il varie entre 844 € pour le premier décile et 1 800 € pour le dernier décile.

La protection de la nature : un niveau d'études plutôt élevé pour les personnes en emploi mais moins d'une personne sur deux en CDI en 2010

La protection de la nature fait partie des domaines les plus attractifs. Les jeunes issus de l'enseignement supérieur sont nombreux (44 %) parmi ceux occupant un emploi en 2010. Ils sont 26,2 % à avoir un niveau Bac, environ deux fois moins à avoir un niveau BEP/CAP.

Ce domaine fait partie de ceux offrant le moins de chance d'être en situation d'emploi en 2010 et d'avoir un CDI par rapport à la maîtrise de l'énergie (voir figures 6 et 7). Moins d'une personne sur deux est en CDI en 2010. Les contrats de type CDD concernent 21,3 % des jeunes issus de ce domaine, en particulier ceux de l'enseignement supérieur. Ils sont peu nombreux à être intérimaires (3,8 %) ou fonctionnaires (4,7 %).

Le salaire médian équivaut celui des personnes ayant étudié dans l'aménagement du territoire : 1 260 € nets (hors primes), avec des disparités aussi fortes.

Tableau 7 : Répartition des jeunes issus des formations environnementales en 2007, en emploi en 2010, par domaine et par niveau de formation

En %	La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques	La protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques	La protection de l'homme, hygiène, santé, sécurité, environnement	L'aménagement du territoire et du cadre de vie	La maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables	La gestion sociétale de l'environnement	Ensemble des formations environnementales
Niveau I	23,6	30,3	0,9	17,0	1,7	70,9	16,8
Niveau II	40,9	13,8	14,0	8,1	17,3	29,1	14,9
Niveau III	17,6	18,0	5,4	15,7	20,3	-	16,0
Niveau IV	-	26,2	18,3	21,8	60,3	-	27,9
Niveau V	17,9	11,8	61,3	37,4	0,4	-	24,3

Champ : France métropolitaine.

Lecture : 23,6 % des jeunes issus de la prévention des pollutions et en emploi en 2010 ont un niveau master, doctorat.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

La gestion sociétale de l'environnement : un domaine dédié aux formations supérieures, un nombre de fonctionnaires important

La gestion sociétale de l'environnement est un domaine particulier qui concerne exclusivement les niveaux supérieurs de formation.

Les personnes en emploi en 2010 ont, en grande majorité, un niveau master (70,9 %). Les chances d'être en emploi en 2010 et d'être en CDI ne sont pas plus grandes du fait du niveau élevé de qualification (voir figures 6 et 7), par rapport aux autres domaines de formation environnementale. À peine 47 % sont en CDI en 2010, une personne sur quatre est en CDD. Mais la part des fonctionnaires est particulièrement importante (23,5 %).

Le salaire médian est de 1 500 € nets par mois (hors primes). Il est le plus élevé parmi les domaines environnementaux. Il varie de 1 100 € pour le premier décile à 2 100 € pour le dernier décile. Pourtant, toutes choses égales par ailleurs, la chance pour un jeune issu de ce domaine de gagner plus de 1 300 € est 74 % plus faible que celle d'une jeune ayant étudié dans le domaine de l'énergie (voir figure 8).

La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques : des travailleurs plutôt qualifiés, une majorité d'emplois stables

La prévention et réduction des pollutions est le domaine concentrant le plus de formés de l'enseignement supérieur, aux côtés de la gestion sociétale de l'environnement : deux tiers des personnes en emploi en 2010 ont suivi une formation supérieure. Ils sont d'ailleurs plus nombreux à avoir un niveau licence.

Il s'agit du deuxième domaine, avec l'aménagement du territoire et derrière l'énergie, à offrir plus de chance d'être en CDI en 2010 et de gagner plus de 1 300 € nets par mois (hors primes) (voir figures 7 et 8). Six sortants de ce domaine sur dix sont en CDI ; 16,4 % ont un contrat de type CDD. Les fonctionnaires représentent environ 7 % ; ils sont surreprésentés parmi les personnes ayant un niveau BTS/DUT (19,2 %). L'intérim concerne peu de jeunes, à peine 6 %.

Le salaire médian des jeunes ayant étudié dans la prévention des pollutions est de 1 400 € nets par mois (hors primes). Les deux déciles extrêmes sont de 1 038 € et 2 000 €.

Protection de l'homme, hygiène, santé, sécurité, environnement : une majorité de travailleurs peu qualifiés et des contrats précaires

La majorité des jeunes ayant suivi une formation dans l'hygiène, santé, sécurité, environnement, en emploi en 2010, ont un niveau BEP/CAP. À peine 15 % ont suivi une formation supérieure.

Ce domaine de formation est celui qui offre le moins de chances, toutes choses égales par ailleurs, d'être en situation stable d'emploi ou de gagner plus de 1 300 € nets par mois (hors primes) (voir figures 7 et 8).

Un peu moins de 40 % de ces jeunes sont en CDI. Il s'agit du taux le plus faible. Une personne sur cinq est en CDD, une sur dix en intérim et presque autant en contrat aidé type CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi), CES (contrat emploi solidarité)...

Le salaire médian est de 1 100 € nets par mois (hors primes), le plus faible parmi les domaines environnementaux. Les disparités sont plutôt fortes entre ceux qui gagnent le plus et ceux qui gagnent le moins : le salaire médian varie de 600 à 1 500 € entre les deux déciles extrêmes.

Formations environnementales : presque un jeune sur trois travaille dans une région différente de celle où il a étudié

31 % des jeunes ayant suivi une formation environnementale et en activité en 2010 ont changé de région après leur formation (contre 27 % pour l'ensemble des formations).

Les régions densément peuplées, également grands bassins d'emploi, et à forte concentration en effectifs inscrits en formation environnementale (Île-de-France, Rhône-Alpes) sont moins propices à la mobilité : respectivement 15,4 % et 24,7 % des jeunes y ayant suivi une formation environnementale exercent une profession dans une autre région.

À l'inverse, les régions aux plus faibles effectifs ont un taux de mobilité de leurs étudiants plus important. La Corse a d'ailleurs le taux de mobilité le plus élevé : seulement un jeune sur sept ayant suivi une formation en Corse y travaille en 2010. Plus de la moitié des jeunes ayant étudié en Picardie, Limousin et Languedoc-Roussillon sont partis de leur région de formation.

Certains domaines environnementaux sont plus propices à la mobilité. Parmi les jeunes ayant étudié dans les domaines de la gestion sociétale, de la protection de la nature et de la prévention des pollutions, plus de deux sur cinq travaillent dans une région différente de celle de leur formation. Ces mêmes domaines ont une part élevée d'étudiants en formations supérieures en 2007.

Tableau 8 : Conditions d'emploi en 2010 des jeunes issus des formations environnementales en 2007, par domaine et par niveau

En %	Type de contrat						Salaire median*
	CDI	CDD	Fonctionnaire	Interim	Autres	Total	
La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques	60,3	16,4	7,1	5,9	10,4	100,0	1 400
Niveau I	69,4	17,9	7,6	0,7	4,3	100,0	1 850
Niveau II	64,4	15,9	4,6	6,5	8,6	100,0	1 400
Niveau III	55,4	18,8	19,2	1,3	5,4	100,0	1 300
Niveau V	43,9	13,2	-	15,8	27,2	100,0	1 128
La protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques	47,5	21,3	4,7	3,8	22,7	100,0	1 260
Niveau I	48,5	32,1	7,0	1,7	10,7	100,0	1 500
Niveau II	49,3	23,8	5,5	1,2	20,1	100,0	1 348
Niveau III	44,8	16,8	4,4	6,0	28,1	100,0	1 207
Niveau IV	48,5	13,7	3,2	1,6	32,9	100,0	1 150
Niveau V	45,0	14,4	1,7	13,4	25,6	100,0	1 200
La protection de l'homme, hygiène, santé, sécurité, environnement	39,7	21,7	2,8	9,9	25,9	100,0	1 100
Niveau I	100,0	-	-	-	0,0	100,0	1 600
Niveau II	67,1	14,4	8,8	5,1	4,6	100,0	1 400
Niveau III	15,7	34,9	28,9	7,2	13,3	100,0	1 364
Niveau IV	37,2	14,2	-	17,0	31,6	100,0	1 171
Niveau V	35,3	24,8	-	9,3	30,5	100,0	1 055
L'aménagement du territoire et du cadre de vie	56,4	14,2	7,0	6,1	16,3	100,0	1 240
Niveau I	51,5	25,8	10,3	1,9	10,4	100,0	1 700
Niveau II	53,3	21,7	8,5	6,7	9,8	100,0	1 300
Niveau III	59,6	14,9	6,0	1,2	18,4	100,0	1 276
Niveau IV	63,6	10,1	8,1	7,1	11,1	100,0	1 200
Niveau V	53,8	9,5	4,8	9,4	22,4	100,0	1 190
La maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables	68,3	9,4	1,3	12,6	8,4	100,0	1 450
Niveau I	76,0	12,0	6,0	-	6,0	100,0	1 725
Niveau II	86,1	6,8	3,7	2,7	0,8	100,0	1 500
Niveau III	78,1	8,4	1,8	8,1	3,5	100,0	1 450
Niveau IV	60,1	10,1	0,4	17,4	12,0	100,0	1 400
Niveau V	-	53,8	-	-	46,2**	100,0	1 100
La gestion sociétale de l'environnement	46,9	24,9	23,5	1,4	3,3	100,0	1 500
Niveau I	45,7	28,5	19,2	2,0	4,6	100,0	1 650
Niveau II	50,0	16,1	33,9	-	0,0	100,0	1 350
Ensemble des formations environnementales	55,2	16,0	5,1	7,1	16,5	100,0	1 300
Niveau I	52,8	27,3	9,0	1,6	9,3	100,0	1 633
Niveau II	63,8	16,5	6,6	4,2	8,9	100,0	1 400
Niveau III	58,4	14,8	6,5	4,4	15,8	100,0	1 300
Niveau IV	57,0	11,2	3,2	10,9	17,7	100,0	1 250
Niveau V	47,2	14,4	2,9	10,2	25,3	100,0	1 115

* Salaire net mensuel, hors primes.

** 46,2 % des jeunes issus d'une formation dans le domaine de l'énergie de niveau V et en emploi en 2010 exercent sous le statut d'indépendants.

Champ : France métropolitaine.

Note : La catégorie « Autres » des types de contrat comprend les contrats aidés tels que CAE, CES, les stagiaires, les contrats saisonniers, de vacation, de professionnalisation, le statut d'indépendant...

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Les professions exercées en 2010 par les jeunes issus des formations environnementales

Une mosaïque de professions

Plus de 300 professions sont exercées en 2010 par les jeunes issus des formations environnementales. Selon le domaine de formation, la palette de professions est plus ou moins large, certaines se distinguent tout de même.

Les jeunes issus d'une formation dans le domaine de l'énergie exercent particulièrement la profession de « plombier, chauffagiste qualifié ». Ils sont également techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique, couvreurs qualifiés...

Parmi les jeunes ayant étudié dans le domaine de l'aménagement du territoire et du cadre de vie, la profession la plus typique est celle de « jardinier ». Viennent ensuite les techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt, les opérateurs de la transformation des viandes, les ouvriers agricoles sans spécialisation particulière...

Pour les formés du domaine de la protection de la nature, aucune profession particulière ne se distingue des autres. On retrouve des jardiniers, des ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture, des techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions, des ingénieurs et cadres techniques de l'environnement...

La profession la plus typique exercée parmi les jeunes formés en prévention des pollutions est celle de « techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions ». Dans une moindre mesure, ils occupent des postes de techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement ou d'ingénieurs et cadres techniques de l'environnement.

La diversité des professions exercées en 2010 est caractéristique des domaines de formation plus « annexes » à l'environnement. Les jeunes ayant suivi une formation dans le domaine de la gestion sociétale de l'environnement se retrouvent majoritairement dans la fonction publique en tant qu'enseignants, personnels de direction, administratifs (catégories A et B) ou exercent en tant que cadres (chargés d'études économiques, spécialistes des ressources humaines), employés, techniciens. Quant aux jeunes formés en hygiène, santé, sécurité, environnement, on les retrouve parmi les agents de services hospitaliers, les nettoyeurs, les hommes du rang, les aides à domicile, les aides ménagères, les travailleuses familiales, les cuisiniers et commis de cuisine, les caissiers...

Des professions qui n'ont pas forcément toutes un lien avec l'environnement

Les travaux de l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte ont conduit à la définition des métiers (ou professions) « verts » et « verdissants » et à leur identification dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee¹², la même utilisée par le Céreq dans l'enquête « Génération » pour décrire les professions occupées par les sortants de formation.

Les professions « vertes » sont les professions directement liées à l'environnement : « la finalité et les compétences mises en œuvre

contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement ». Les professions « verdissantes » sont celles qui nécessitent l'adaptation du contenu du métier pour prendre en compte les problématiques environnementales.

Le rapprochement avec les travaux de l'Observatoire permet de qualifier les professions exercées par les jeunes issus des formations environnementales.

Parmi les 300 professions exercées en 2010, seules huit des neuf¹³ professions vertes identifiées par l'Observatoire sont présentes, ainsi qu'une soixantaine de professions verdissantes. Les trois professions « vertes » et « verdissantes » les plus représentées parmi les jeunes ayant étudié dans l'environnement sont les jardiniers, les techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions et les plombiers, chauffagistes qualifiés.

Moins d'un jeune sur deux issu des formations environnementales occupe une profession en lien avec l'environnement

Un peu moins d'un jeune formé en environnement sur deux (46,5 %) en 2007 et en emploi en 2010 occupent une profession « verte » ou « verdissante ». Ils sont 18,3 % parmi les jeunes sortant des formations non environnementales. Les professions spécifiquement environnementales (professions « vertes ») sont peu répandues parmi les professions exercées par les jeunes issus d'une formation environnementale : 8,8 % occupent une profession verte en 2010 ; 37,7 % exercent une profession verdissante.

Finalement, plus d'un jeune sur deux issu d'une formation environnementale (53,5 %) occupe une profession sans lien avec l'environnement. Aucune profession « non environnementale » ne se distingue réellement, si ce n'est celle d'« experts salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers », qui concernent seulement 2,6 % des jeunes formés en environnement.

Le domaine de formation semble influencer sur le type de profession occupée. Les domaines « au cœur de l'environnement » tels que la protection de la nature et la prévention des pollutions ont les plus forts pourcentages d'emploi dans une profession « verte » (respectivement 13,7 % et 27,5 %). Les professions « verdissantes » sont, quant à elles, plus répandues parmi les jeunes ayant étudié dans les domaines de l'aménagement du territoire (une personne sur deux issue de ce domaine occupe une profession verdissante en 2010) et de l'énergie (deux personnes sur cinq). En revanche, les domaines « plus annexes », tels que la gestion sociétale de l'environnement et l'hygiène, santé, sécurité, environnement, sont plus faiblement concernés.

¹² Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, 2011. Rapport d'activité 2011. 26 p. + annexes. Téléchargeable sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr>. À noter que la nomenclature des PCS reflète imparfaitement l'évolution des métiers liés aux nouvelles problématiques environnementales. La liste des professions vertes identifiées par l'observatoire n'est pas exhaustive.

¹³ Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau ; Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement ; Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions ; Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage ; Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels ; Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage) ; Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets ; Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets. Les conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères ne sont pas répertoriés. La liste des professions verdissantes est consultable dans le rapport d'activité 2011 de l'Observatoire.

Tableau 9 : Les professions vertes et verdissantes exercées en 2010 par les jeunes issus des formations environnementales en 2007

En % PCS à la fin de la séquence (ou à la date d'enquête)	La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques	La protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques	La protection de l'homme, hygiène, santé, sécurité, environnement	L'aménagement du territoire et du cadre de vie	La maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables	La gestion sociétale de l'environnement	Formations environ- nementales	Formations non environ- nementales
Artisans maçons			2,02	0,29	0,20		0,35	0,15
Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois		0,06					0,01	0,01
Artisans couvreurs								0,02
Artisans plombiers, chauffagistes					1,11		0,22	0,05
Artisans électriciens du bâtiment								0,03
Entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes		0,59		1,54			0,70	0,02
Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles								0,07
Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés								0,02
Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés								0,01
Architectes libéraux				0,22			0,08	0,03
Ingénieurs de l'État (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés		0,34		0,13	0,13		0,15	0,10
Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux	0,71	0,48		0,25			0,27	0,06
Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)	0,31	0,06		0,22		2,82	0,16	0,23
Chercheurs de la recherche publique	0,24	1,04		0,05			0,29	0,12
Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts	0,63	0,51		0,07			0,20	0,04
Ingénieurs et cadres d'étude et développement de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts	1,02	0,96		0,20			0,38	0,06
Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics	1,33	2,54		1,83	0,54	1,88	1,51	0,48
Architectes salariés		0,40		0,38			0,23	0,10
Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics	0,78	0,20		0,58	0,34		0,39	0,28
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique	0,63	0,40	0,26		0,37	1,41	0,27	0,57
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux				0,05			0,02	0,34
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)	0,16	0,93	0,52	0,05			0,31	0,36
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)	1,02	0,37					0,17	0,09
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement de la distribution d'énergie, eau	1,57	0,56		0,22	0,57	3,29	0,50	0,15
Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau	1,18	0,59			1,04		0,44	0,13
Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement				0,07			0,03	0,10
Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité	0,55	0,37	0,65	0,14			0,25	0,25
Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement	4,16	2,80		1,34	0,34	1,41	1,59	0,10
Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	0,39			0,14	0,10		0,11	0,10
Directeurs de centres socioculturels et de loisirs						1,41	0,02	0,11
Animateurs socioculturels et de loisirs	0,71	2,17	0,98	0,76	0,17	0,94	1,00	1,47
Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs		0,06			0,13		0,04	0,18
Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)	0,31			0,09			0,06	0,12
Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)				0,07			0,03	0,36

En % PCS à la fin de la séquence (ou à la date d'enquête)	La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques	La protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques	La protection de l'homme, hygiène, santé, sécurité, environnement	L'aménagement du territoire et du cadre de vie	La maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables	La gestion sociétale de l'environnement	Formations environ- nementales	Formations non environ- nementales
Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)				0,07			0,03	0,16
Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	0,78	0,17		0,38		0,94	0,26	0,14
Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)		0,54					0,13	0,08
Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt	0,78	0,45		2,26	0,13		1,03	0,20
Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêt	1,41	1,04		0,13	0,20		0,45	0,05
Techniciens des travaux publics de l'État et des collectivités locales	1,88	0,14		0,20			0,27	0,05
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation	3,22	0,45	0,39		0,20		0,46	0,41
Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation	1,02	0,54					0,21	0,28
Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement		0,23	0,85	0,13			0,19	0,10
Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)					0,84		0,17	0,18
Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)			0,33		0,60		0,15	0,35
Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions	18,43	8,30	2,93	2,52	1,38	4,69	5,07	0,42
Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement	6,43	2,34	1,50	0,34	0,13		1,40	0,60
Conducteurs de travaux (non cadres)	2,04	0,11	0,33	1,03	1,14		0,84	0,46
Chefs de chantier (non cadres)	0,31	0,08	0,46		0,67		0,23	0,04
Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique	0,39						0,03	0,03
Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage	1,80	0,68		0,09	0,37		0,42	0,14
Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique					1,27		0,25	0,09
Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique		0,06			0,17		0,05	0,05
Responsables d'entrepôt, de magasinage				0,09			0,03	0,07
Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention				0,04	0,23		0,06	0,16
Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels		0,42		0,04			0,11	0,00
Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)				0,04			0,01	0,01
Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie	1,49	0,06	0,65	0,62	0,30		0,49	0,51
Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)				0,13	0,20		0,09	0,03
Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	0,31			0,14			0,08	0,08
Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)								0,01
Jardiniers	1,41	6,55		32,69	0,47		13,73	0,84
Maçons qualifiés		1,75		0,80			0,70	0,90
Charpentiers en bois qualifiés		0,99		0,20			0,31	0,27
Menuisiers qualifiés du bâtiment								0,20
Couvreurs qualifiés				0,07	4,16		0,85	0,27
Plombiers et chauffagistes qualifiés	0,71			0,09	20,50		4,15	0,56
Monteurs qualifiés en agencement, isolation		0,17					0,04	0,20
Électriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)					1,98		0,39	0,50

En %	La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques	La protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques	La protection de l'homme, hygiène, santé, sécurité, environnement	L'aménagement du territoire et du cadre de vie	La maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables	La gestion sociale de l'environnement	Formations environnementales	Formations non environnementales
PCS à la fin de la séquence (ou à la date d'enquête)								
Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile								0,03
Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile				0,78			0,29	1,02
Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	0,24		0,26	0,38	0,40		0,27	0,64
Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)					0,57		0,11	0,10
Conducteurs de taxi (salariés)								0,01
Conducteurs de voiture particulière (salariés)								0,01
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	1,80	1,16		0,96	0,07		0,79	0,74
Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment		0,42	0,78	0,20	1,98		0,64	0,52
Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés		0,62		0,18			0,21	0,20
Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets		0,31		0,89	0,67		0,53	0,12
Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture		3,56		1,14			1,25	0,15
Ensemble des PCS vertes	27,45	13,67	2,93	5,36	4,56	9,39	8,83	1,20
Ensemble des PCS verdissantes	32,71	32,90	9,95	49,97	39,11	9,39	37,69	17,14
Ensemble des professions de l'économie verte	60,16	46,57	12,87	55,34	43,68	18,78	46,53	18,32

Champ : France métropolitaine.

Note : La couleur « verte » identifie les professions vertes dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), les autres professions listées dans le tableau correspondent aux professions verdissantes.

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » – Traitements : SOeS, 2012.

Méthodologie

Source de données

L'enquête « Génération 2007 » a été menée au printemps 2010 auprès de 25 000 jeunes sortis pour la première fois du système éducatif en France métropolitaine, au cours ou à la fin de l'année scolaire 2006-2007. Ce sont les « primo-sortants ». Ces 25 000 jeunes sont représentatifs des **739 000 jeunes sortants de formation initiale en 2006-2007**. Sur ces 739 000 étudiants, environ **20 000 ont suivi une formation environnementale**.

Cette enquête fait partie du dispositif des enquêtes « Génération » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq). Elles ont été mises en place en 1992 pour étudier l'accès à l'emploi des jeunes sortants du système éducatif, leur parcours professionnel durant leurs premières années de vie active. Elles permettent notamment de produire des indicateurs d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage) selon le niveau de formation, les formations suivies et de construire des typologies d'insertion.

L'enquête « Génération 2007 » étudie l'insertion et les trajectoires professionnelles des étudiants trois ans après leur sortie du système éducatif en 2007. Les formations environnementales ont bénéficié d'extensions dans le champ de l'enquête.

L'insertion des jeunes issus des formations environnementales a été analysée selon le diplôme préparé en 2006-2007, que les étudiants aient ou non obtenu leur diplôme. La variable « Salaires » considérée dans les résultats de l'enquête est le « salaire à la fin de la séquence, sans prime ».

L'analyse des professions exercées par les jeunes issus des formations environnementales repose sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee.

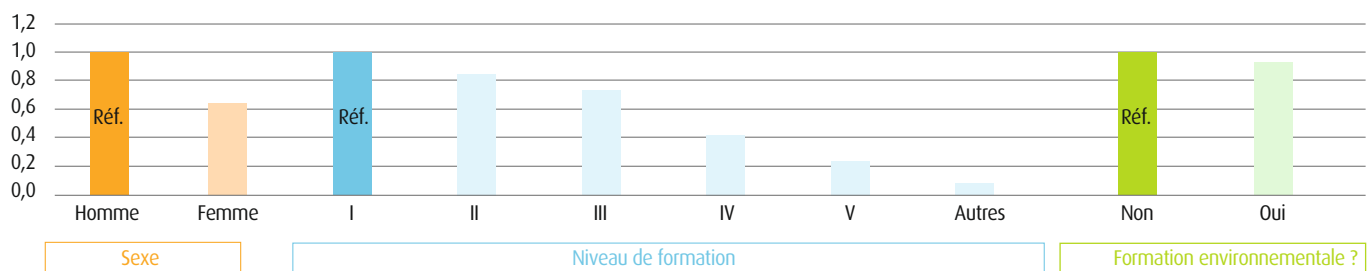
Avertissement : Le plan de sondage de l'enquête 2010 est très spécifique. Contrairement aux enquêtes précédentes, l'échantillon de l'enquête 2010 est très réduit ; il correspond à des demandes d'extensions ciblées sur des formations ou des territoires particuliers. Cet échantillon n'a donc pas la même représentativité qu'un échantillon de même taille qui aurait été tiré de façon aléatoire dans l'ensemble des formations et dans l'ensemble des territoires. De ce fait, les analyses trop détaillées ne sont pas possibles. De plus, la construction de la typologie d'insertion de la « Génération 2007 » est spécifique à l'enquête. Pour permettre les comparaisons avec l'enquête « Génération » précédente, la typologie 2007 a été appliquée à l'échantillon de « Génération 2004 ».

Les résultats de l'enquête sont dépendants de la liste des formations environnementales fournies par le SOeS au Céreq, ainsi que de leur classement par domaine.

Les régressions logistiques

L'analyse des déterminants de l'insertion a été réalisée à l'aide de régressions logistiques. Cette méthode efface tout effet « volume » et de « structure ». Elle permet d'évaluer l'effet de chaque variable explicative (le sexe, le niveau de formation, le type de formation, les domaines environnementaux) sur la variable expliquée : accès rapide et durable à l'emploi, situation de chômage persistant ou récurrent, situation d'emploi à la date d'enquête, CDI à la date d'enquête, gagner plus de 1 300 € par mois. En isolant chaque modalité, il est possible d'estimer son influence par rapport à une situation de référence, toutes choses égales par ailleurs. Les écarts sont donc mesurés entre des personnes qui ne diffèrent que par cette caractéristique.

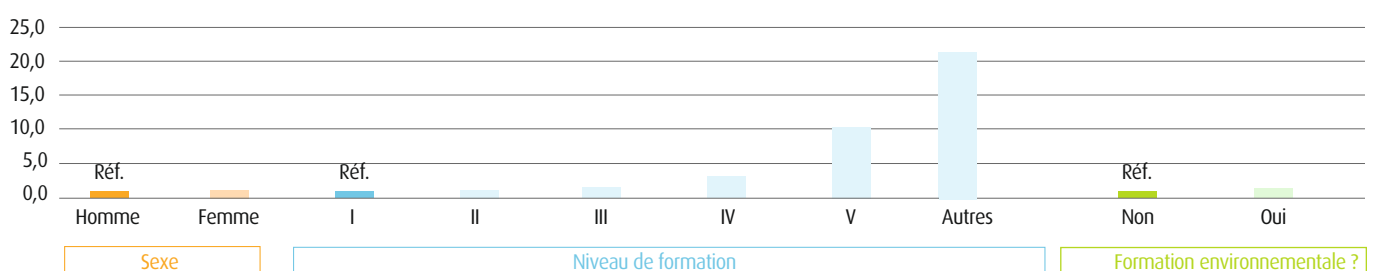
Figure 10 : Régression logistique de la probabilité d'accès rapide et durable à l'emploi pour les jeunes issus de la « Génération 2007 »



Lecture : « Toutes choses égales par ailleurs », un jeune issu d'une formation environnementale a une chance d'accéder rapidement et durablement à l'emploi plus faible de 7 % à celle d'un jeune issu d'une autre formation.

Source : Céreq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

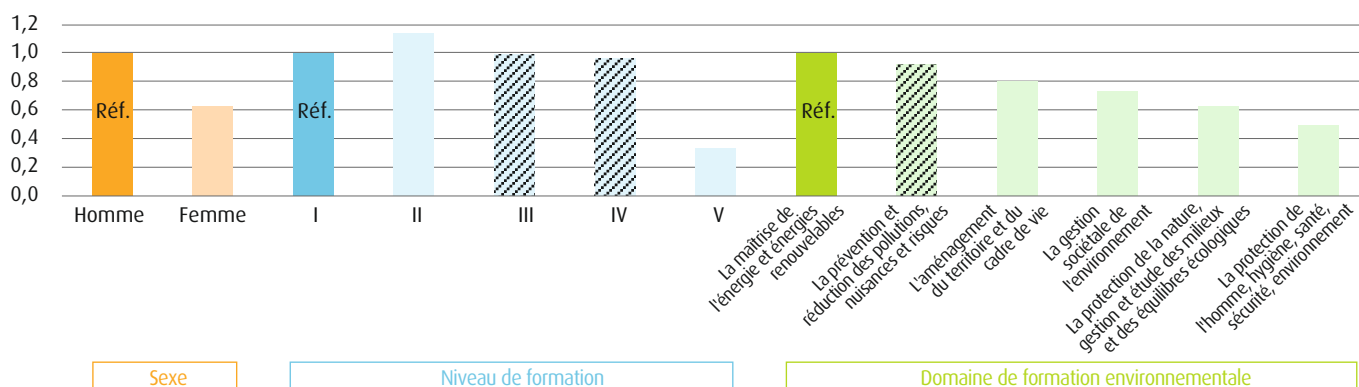
Figure 11 : Régression logistique de la probabilité de connaître un chômage persistant ou récurrent pour les jeunes issus de la « Génération 2007 »



Lecture : « Toutes choses égales par ailleurs », un jeune issu d'une formation environnementale a un risque de connaître un chômage persistant ou récurrent supérieur de 43 % à celui d'un jeune issu d'une autre formation.

Source : Céreq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

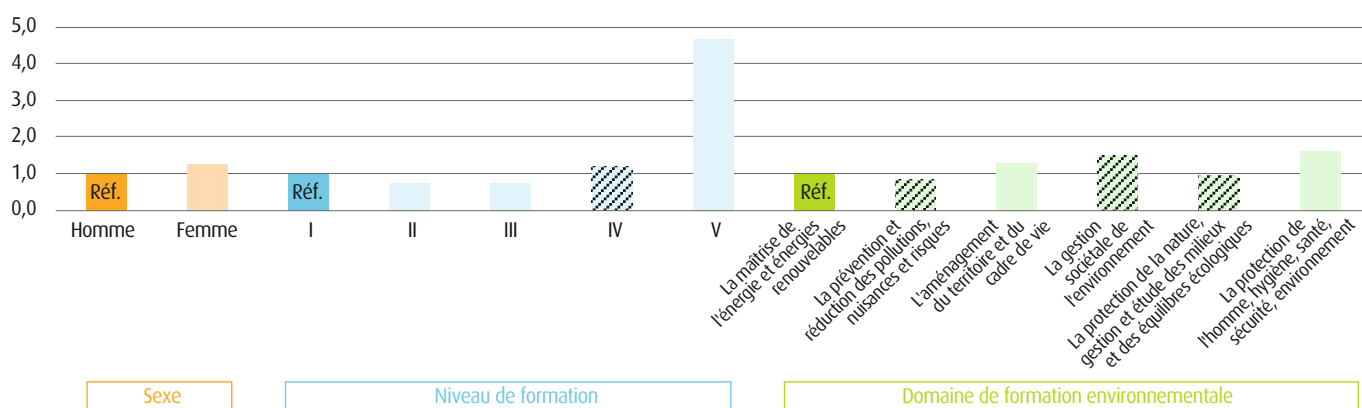
Figure 12 : Régression logistique de la probabilité d'accès rapide et durable à l'emploi pour les jeunes issus des formations environnementales



Lecture : « Toutes choses égales par ailleurs », une femme issue de l'environnement a une chance d'accéder rapidement et durablement à l'emploi plus faible de 37 % à celle d'un homme. Un jeune ayant suivi une formation de niveau II a une chance d'accéder rapidement et durablement à l'emploi supérieure de 14 % à celle d'un niveau I. Un jeune ayant étudié dans l'aménagement du territoire et du cadre de vie a une chance d'accéder rapidement et durablement à l'emploi plus faible de près de 20 % à celle d'un jeune ayant étudié dans le domaine de l'énergie.
 Note : Les résultats ne sont pas significatifs pour les niveaux III et IV et pour le domaine de formation "La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques".

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Figure 13 : Régression logistique de la probabilité de connaître un chômage persistant ou récurrent pour les jeunes issus des formations environnementales



Lecture : « Toutes choses égales par ailleurs », une femme a un risque de connaître un chômage persistant ou récurrent supérieur de 27 % à celui d'un homme. Un jeune ayant suivi une formation de niveau II a un risque de connaître un chômage persistant ou récurrent inférieur de 24 % à celui d'un niveau I. Un jeune ayant étudié dans l'aménagement du territoire et du cadre de vie a un risque de connaître un chômage persistant ou récurrent supérieur de 30 % à celui d'un jeune ayant étudié dans le domaine de l'énergie.
 Note : Les résultats ne sont pas significatifs pour le niveau IV et pour les domaines de formation "La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques", "La gestion sociétale de l'environnement" et "La protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques".

Source : Cereq, Enquête 2010 auprès de la « génération 2007 » - Traitements : SOeS, 2012.

Description des domaines environnementaux

Le SOeS a classé les formations environnementales selon six domaines : la prévention et réduction des pollutions et risques ; la protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques ; l'hygiène, santé, sécurité, environnement ; l'aménagement du territoire et du cadre de vie ; la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables ; la gestion sociétale de l'environnement. Ce dernier domaine concerne uniquement les formations de l'enseignement supérieur.

Il s'agit des mêmes domaines utilisés par le SOeS pour le suivi statistique des effectifs en formations initiales environnementales. Pour illustrer chaque domaine, des exemples de diplômes sont cités.

La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques

BEP Agent d'assainissement radioactif/CAP Agent de la qualité de l'eau/BTS Gestion et maîtrise de l'eau, spécialité Gestion des services d'eau et d'assainissement/Licence pro Protection de l'environnement, Mesure de la qualité des milieux : Air, Eaux, Sols/Master Sciences, technologie, santé : Chimie et environnement/Doctorat Chimie de la pollution atmosphérique et physique de l'environnement/Diplôme d'ingénieur, spécialité Sciences et technologies de l'eau.

La protection de la nature, gestion et études des milieux et des équilibres écologiques

BEPA Travaux forestiers/Bac pro Gestion et conduite de chantiers forestiers/BTS Gestion et protection de la nature, spécialité Gestion des espaces naturels/Licence pro Protection de l'environnement, spécialité Gestion agricole des espaces naturels ruraux/Licence Sciences, technologie, santé : Sciences de la vie et de l'environnement/Master Sciences et technologies : Géosciences, environnement et biodiversité/Doctorat Écologie des systèmes aquatiques et continentaux.

La protection de l'homme, l'hygiène, santé, sécurité, environnement

BEP Métiers Hygiène, propreté, environnement/Bac pro Hygiène, environnement/BTS Hygiène, propreté, environnement/Licence pro Sécurité des biens et des personnes, spécialité Gestion des risques sanitaires en milieu industriel.

L'aménagement du territoire et du cadre de vie

BEPA Aménagement de l'espace spécialité Travaux paysagers/Bac pro agricole Travaux paysagers/BTSA Aménagements paysagers/Licence pro Aménagement du territoire et urbanisme, Animation et développement des territoires ruraux/Licence Géographie et aménagement/Master Ville, territoire et environnement : Géo-environnement/Doctorat Géographie et environnement.

La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables

CAP Monteur en isolation thermique et acoustique/Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques/BTS Fluides Énergies Environnement option Génie climatique/Licence pro Énergie et génie climatique/Master Sciences et technologies : énergies nouvelles, matériaux avancés/Diplôme d'ingénieur, spécialité Environnement, bâtiment, énergie.

La gestion sociétale de l'environnement (domaine uniquement dédié à l'enseignement supérieur)

Master Sciences humaines et sociales : Environnement/Master Droit : Environnement/Doctorat Économie de l'environnement, innovation, aménagement.

Pour en savoir plus

- CGDD-SOeS, 2011. « L'attrait des étudiants pour les formations environnementales se poursuit », *Le point sur*, n° 98, septembre 2011, 4 p.
- CGDD-SOeS, 2010. « L'insertion des étudiants sortant des formations environnementales supérieures », *Le point sur*, n° 45, mars 2010, 4 p.
- CGDD-SOeS, 2009. « Insertion des jeunes issus des formations environnementales : parcours professionnel de 2004 à 2007 », *Chiffres & statistiques*, n° 37, mai 2009, 7 p.

Les publications du SOeS sont téléchargeables depuis : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique Publications.

- Centre d'études et de recherches sur les qualifications : <http://www.cereq.fr>.

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques

Tour Voltaire

92055 La Défense cedex

Courriel : cgdd-soes-orleans@developpement-durable.gouv.fr

Retrouver cette publication sur le site :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

Dépôt légal : août 2012

ISSN : 2102-4723

ISBN : 978-2-11-128666-5

Conditions générales d'utilisation

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille — 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 — art. L.122-4 et L.122-5 et Code pénal art. 425).

L'insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales en 2007

En 2007, 739 000 jeunes sont sortis pour la première fois du système éducatif en France métropolitaine. Parmi eux, environ 20 000 jeunes ont suivi une formation initiale en environnement, majoritairement dans les domaines de l'aménagement du territoire, cadre de vie et de la protection de la nature. Interrogés en 2010 par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), ils ont pu décrire leur trajectoire professionnelle sur les trois premières années de vie active et leur situation à la date d'enquête.

Même s'ils sont plus concernés par le chômage sur ces trois années, leur insertion professionnelle se rapproche de celle des jeunes issus des autres formations. Depuis l'enquête « Génération 2004 », les indicateurs d'insertion se sont améliorés. La dégradation du marché du travail observée sur 2007-2010 les a moins impactés, par rapport aux autres sortants.

Le domaine environnemental étudié est le principal déterminant de l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'environnement. Parmi les six domaines définissant les formations environnementales, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables se révèle être le plus favorable à l'insertion. Moins d'un jeune de l'environnement sur dix exerce une profession spécifiquement environnementale (profession « verte ») en 2010. Les professions « vertes » sont plus répandues parmi les jeunes ayant étudié dans des domaines au cœur de l'environnement (protection de la nature, prévention des pollutions). Ils sont plus nombreux à occuper une profession nécessitant l'adaptation des compétences pour intégrer la dimension environnementale (profession « verdissante »), notamment s'ils ont étudié dans l'aménagement du territoire ou dans le domaine de l'énergie. Les professions liées à l'environnement les plus représentées en 2010 sont les jardiniers, les techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions et les plombiers, chauffagistes qualifiés.

